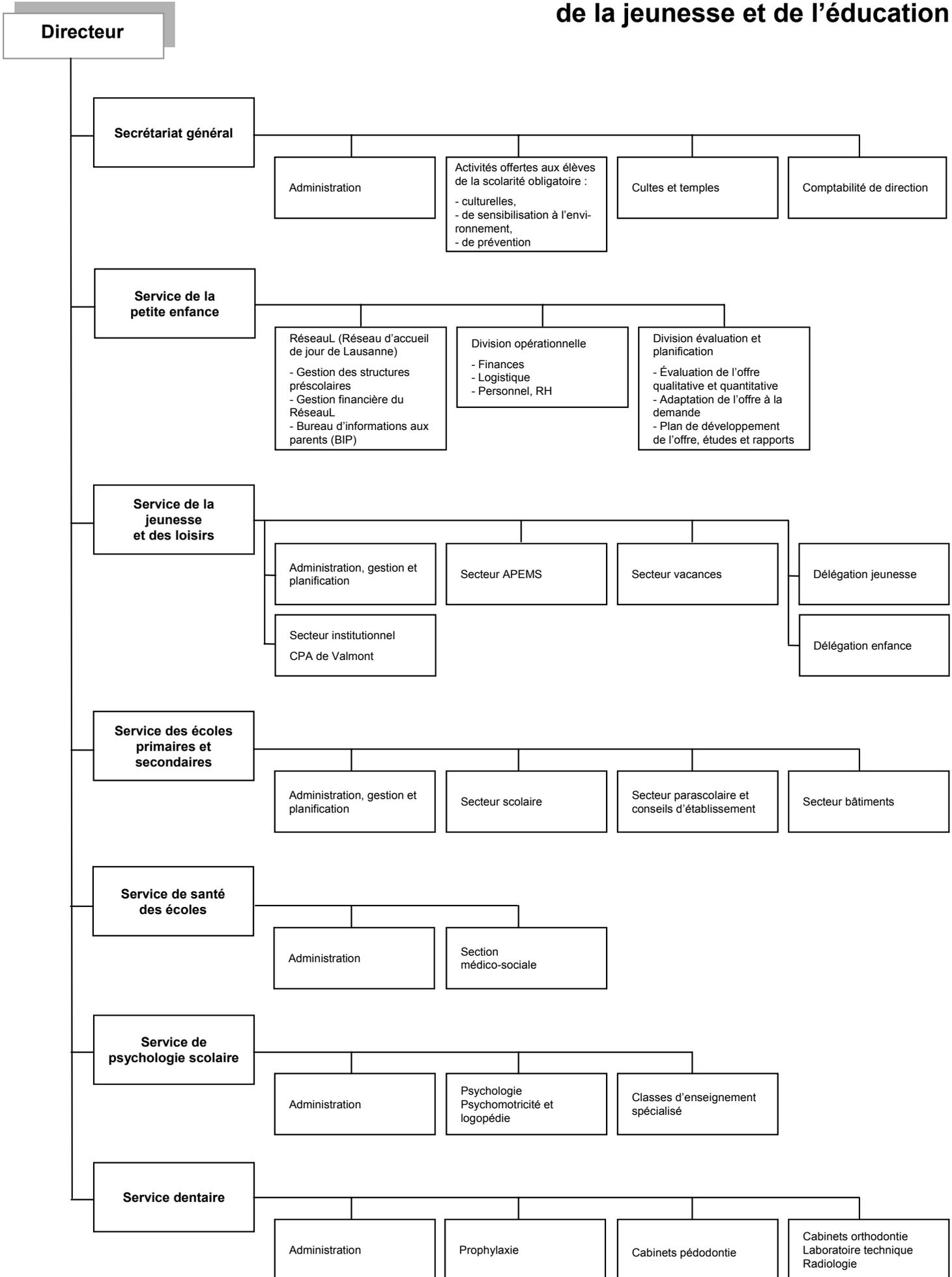


Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat

- coordination des activités de la Direction : conférences des chefs de service, suivi de dossiers transversaux impliquant plusieurs services, relations avec les commissions permanentes du Conseil communal, réunions avec d'autres directions ou avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), réception et répartition du courrier, échéancier ;
- relations extérieures et communications : bulletin d'information « Grandir à Lausanne », Association des parents d'élèves, Association vaudoise des écoles privées ;
- gestion des activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites ;
- participation aux conseils et comités de la plupart des institutions subventionnées par le service ;
- participation aux travaux de la CSMSG (Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux), du COPILINF (Comité de pilotage informatique) et de la délégation transversale « Sécurité, prévention, éducation ».

Cultes et temples

- engagements et traitements du personnel des paroisses protestantes, entretien des lieux de cultes catholiques et protestants, relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines.

Comptabilité de Direction

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel, relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Secrétariat général	12	11.10000	13	11.70000
Cultes et temples	35	13.37163	36	13.67596
Total	47	24.47163	49	25.37596

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Secrétariat général	1		2	
Total	1		2	

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 1

Nombre d'embauches : 3

ORGANISATION ET PERSONNEL

L'effectif du Secrétariat général enregistre une augmentation de 1 poste (1.0 EPT), consécutive au transfert d'un adjoint administratif du Service social.

À ce nombre s'ajoutent deux postes de formation, occupés par des apprenties employées de commerce E de 1^{re} et 4^e année.

Effectif au 31.12.2008 :

6 personnes et 2 apprenties sont rattachées au secrétariat,

7 personnes composent la comptabilité,

2 personnes (avec, pour 0.5 EPT du poste de gérant technique, un appui au Service des écoles primaires et secondaires) assurent le fonctionnement de la section « cultes et temples »,

34 personnes (concierges, organistes et sacristains) sont réparties dans les paroisses protestantes.

CONFÉRENCES – COMMISSIONS

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et son assistante, et les sept chefs de service de la Direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 30 (2007 : 33).

La CCS est le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

Autres réunions

La CCS a encore consacré une séance spéciale aux perspectives attendues ou prévisibles du projet HarmoS (harmonisation au niveau national de l'organisation de la scolarité obligatoire) et participé à deux rencontres d'échanges avec ses homologues de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement (DSSE). Introduit à titre d'essai en 2007, le remplacement de la réunion plénière de coordination entre les chefs des services qui gèrent des bâtiments et ceux de la Direction des travaux par des contacts bilatéraux en fonction des besoins et sur des objets précis, s'est révélé positif et a été reconduit.

INFORMATION GÉNÉRALE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par la DEJE non seulement aux élèves mais à l'ensemble des enfants lausannois et à leur famille, le bulletin « Grandir à Lausanne » a abordé le thème « Le sport, un atout pour le développement des enfants ». Rappelons que depuis 1987 (d'abord sous le nom de « Lausanne écoles »), cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves.

JEUX INTERNATIONAUX DES ÉCOLIERS

En 2007, le Secrétariat général a repris l'organisation du voyage de la délégation lausannoise aux jeux internationaux des écoliers, auparavant assurée par le Service des écoles primaires et secondaires.

Ces jeux, fondés en 1968 en Slovénie dans le but de créer des liens de paix entre les nations et aujourd'hui reconnus par le Comité international olympique, sont considérés, au plan mondial, comme le plus important rassemblement sportif de jeunes athlètes. La Ville de Lausanne a participé 25 fois aux jeux, et en a assuré l'organisation en 1980 et 1986.

Du 10 au 15 juillet 2008, une délégation lausannoise composée de 16 écoliers âgés de 12 à 15 ans (8 athlètes et 8 volleyeuses) entourés de 4 entraîneurs, d'une cheffe de délégation et du conseiller municipal, s'est rendue à San Francisco, aux États-Unis.

PRESTATIONS OFFERTES AUX CLASSES LAUSANNOISES DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Depuis de nombreuses années, la Commune de Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent elles aussi à enrichir leurs connaissances. Ces activités se sont diversifiées avec le temps, et elles peuvent aujourd'hui être regroupées en quatre catégories :

- 1) activités culturelles et découvertes lausannoises
- 2) abonnement culturel
- 3) sensibilisation à l'environnement
- 4) prévention des accidents par morsures (P.A.M.)

1) ACTIVITÉS CULTURELLES ET DÉCOUVERTES LAUSANNOISES

L'initiation culturelle offerte par la Ville aux élèves lausannois remonte à la fin des années quarante. Elle s'est formellement mise en place au début des années huitante, avec le vœu du Conseil communal de permettre à chaque élève, au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire, de découvrir un spectacle et de prendre part à une animation théâtrale.

Aujourd'hui, les objectifs des activités culturelles peuvent être résumés comme suit :

- préparer le spectateur de demain en le sensibilisant à l'extraordinaire offre culturelle de sa ville ;
- donner la chance à tous les élèves des classes lausannoises de découvrir les arts de la scène (musique, opéra, danse, théâtre, arts du cirque) par le biais de spectacles et d'animations-initiations de qualité.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités culturelles offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire 2007/2008. Un descriptif détaillé de ces prestations est disponible sur demande.

À la rentrée scolaire, le programme d'activités culturelles a proposé :

- 18 spectacles de théâtre
- 5 concerts/spectacles musicaux
- 12 animations théâtrales
- 1 animation de danse contemporaine
- 1 animation à l'École de cirque de Lausanne
- 5 découvertes lausannoises
- 7 spectacles de prévention

Programme envoyé	Nb de classes	Spectacle		Animation		Découverte		Spectacle de prévention	
		Ont répondu	Ont bénéficié	Ont répondu	Ont bénéficié	Ont répondu	Ont bénéficié	Ont répondu	Ont bénéficié
Cycle initial (CIN)	110	108 98%	105	100 91%	8				
Cycle primaire (CYP) 1 ^{ère} à 4 ^{ème} années	246	231 94%	220	220 92%	197	109 44%	103		
Cycle secondaire (5 ^{ème} à 9 ^{ème} années)	329	168 51%	159	189 57%	166	132 40%	122	169 51%	166
Totaux	685	507	484	509	371	241	225	169	166

On peut relever l'intérêt marqué par la majorité des enseignants pour ces activités puisque durant l'année scolaire 2007/2008, sur les 12'917 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'191 sont allés voir un spectacle (3'312 élèves des classes CIN et CYP ont en outre bénéficié d'un transport par bus spécial, commandé aux Transports publics lausannois)
- 7'004 ont bénéficié d'une animation théâtrale
- 4'111 ont participé à une découverte lausannoise
- 2'976 ont vu un spectacle de prévention

Spectacles

Programme des spectacles de l'année 2007/2008

Troupe	Nb de classes bénéficiaires	Degrés scolaires
Théâtre Globule	45	CIN
Théâtre des Lutins	18	CIN
Cie ContaCordes	24	CIN-CYP1
Théâtre de la Poudrière	21	CIN-CYP1
TPEL-Eldorado ⁽¹⁾	34	CIN-CYP1-CYP2
E Pericoloso Sporgersi	29	CYP1-CYP2
Petit Théâtre ⁽²⁾	104	CYP2-5 ^e
Cie des sept lieux	22	5 ^e -6 ^e
Théâtre du Versant	25	6 ^e -8 ^e
Roger Cunéo	27	5 ^e -9 ^e
Cie ASTEC	41	6 ^e -9 ^e
Théâtre 2.21 ⁽³⁾	6	9 ^e

⁽¹⁾ Le Théâtre Chat-Borgne, le Théâtre de l'Angolo, et la Compagnie du Moulin ont été invités par le TPEL.

⁽²⁾ Le Teatro Due Punti, l'Accademia Perduta, la Compagnie Pasquier-Rossier, la Compagnie Baraka et la Compagnie Voyages extraordinaires ont été invités par le Petit Théâtre.

⁽³⁾ La Compagnie du Mesureur a été invitée par le Théâtre 2.21.

De plus, suite au décès de Maurice Béjart en décembre 2007, une invitation exceptionnelle a été faite aux enseignants des classes secondaires de visionner un film dédié à la carrière de ce danseur. 6 classes (114 élèves) ont assisté à cette projection, le 18 décembre 2007, au cinéma Capitole.

Initiation à la musique

Cette offre est destinée en priorité à faire découvrir aux élèves le monde de la musique classique.

Activité	Nb de classes bénéficiaires	Degrés scolaires
Opéra - Ateliers lyriques	36	CYP1-CYP2
Opéra - Les moutons bleus	15	CYP1-5 ^e
Sinfonietta (2 initiations musicales)	41 + 43	5 ^e -9 ^e
La Camerata de Lausanne (concert-répétition)	4	7 ^e -9 ^e
Duo Cellier-Duperrex (concert)	24	CYP1-CYP2

Animations théâtrales

Les animations théâtrales sont traditionnellement offertes aux degrés **CYP (primaires) et 5^e à 9^e (secondaires)**.

Pour la première fois, une animation théâtrale a été proposée aux classes enfantines, laquelle a connu un grand succès. Une nouvelle collaboration avec le Théâtre 2.21 a été mise en place avec un « atelier-lecture » proposé aux 7^e à 9^e années.

Classes enfantines, primaires et secondaires

Troupe	Nb de classes bénéficiaires	Degrés scolaires
Compagnie A3	8	CIN
Théâtre Bleu nuit	64	CYP1-CYP2
Cie La Main dans le Chapeau	86	CYP1-CYP2
TPEL-Eldorado (Mme Bouh) *	annulée	CYP1-CYP2
TPEL-Eldorado Journée-théâtre *	annulée	CYP1-CYP2
Ateliers de la Madeleine *	4	CYP2
Collectif d'animateurs *	16	CYP1
Théâtre 2.21 *	4	CYP2
Petit Théâtre *	6	CYP2
École de cirque de Lausanne	17	CYP2
	10	5 ^e
Théâtre Tel Quel	85	6 ^e -9 ^e
École de théâtre Diggelmann	16	6 ^e -9 ^e
Atelier ET	8	6 ^e -9 ^e
Cie Philippe Saire	9	8 ^e -9 ^e
Petit Théâtre	15	5 ^e -6 ^e
Théâtre 2.21	9	7 ^e -9 ^e
Gérard Demierre	14	5 ^e -6 ^e

* Suite à la fermeture soudaine du TPEL-Eldorado, les animations théâtrales, initialement prévues dans ce lieu, ont été effectuées par différents partenaires, à savoir Les Ateliers de la Madeleine, le Théâtre 2.21, le Petit Théâtre et un collectif de 3 animateurs ayant travaillé plusieurs années au TPEL-Eldorado dans le cadre des Journées-théâtre.

Découvertes lausannoises

Depuis 2004, la DEJE offre aux classes lausannoises un programme de visites à thème, intitulé « découvertes lausannoises » dans le but de faire connaître aux jeunes habitants quelques-unes des particularités architecturales et urbanistiques de leur ville. Une brochure pédagogique spécialement élaborée pour chaque découverte est distribuée aux élèves, dans le but de préparer la visite avec leur enseignant.

Accompagnés d'un guide d'accueil du Mouvement Des Aînés (MDA), les élèves ont découvert les parcs historiques de Mon-Repos et du Désert, la cité et le centre-ville à travers les rues et les fontaines, ainsi que la Cathédrale de Lausanne. De plus, pour répondre au vœu du Conseil communal, les élèves lausannois de 8^e et 9^e années ont fait la connaissance des institutions politiques lausannoises par le biais de la visite de l'Hôtel de Ville, durant laquelle ils ont pu s'entretenir avec un conseiller communal.

Dans le cadre de la construction du m2, des classes de 3^e à 5^e années ont pu visiter le garage-atelier de Vennes et une station de métro.

Visite	Nb de classes bénéficiaires	Degrés scolaires
Visite des parcs historiques	26	CYP1-CYP2
Au fil de L'eausanne	59	CYP2-5 ^e
La Cathédrale	42	6 ^e -7 ^e
Les institutions politiques	36	8 ^e -9 ^e
Construction du m2	62	CYP2 et 5 ^e

Spectacles de prévention

Le Théâtre Forum Association Le Caméléon a permis à 166 classes secondaires d'assister à des spectacles interactifs ayant pour thème : la violence, le sida, la toxico-

manie, l'alcoolisme, le tabagisme, la violence verbale, la problématique du bouc émissaire.

2) ABONNEMENT CULTUREL

Visant à faire bénéficier les élèves de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de Fr. 8.–. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

Cette démarche remporte chaque année un grand succès. Le choix des pièces est effectué par une commission composée de représentants des établissements secondaires, des théâtres et du Secrétariat général.

2'361 billets ont été vendus pour 24 spectacles dans les théâtres suivants:

Théâtre	Nb de spectacles	Nb de billets
Théâtre Vidy-Lausanne	6	1'058
Théâtre Kléber-Méleau	1	201
Arsenic	5	119
Grange de Dorigny	2	394
Théâtre 2.21	3	81
Théâtre Sévelin 36	2	14
AVLI - soirée matchs d'improvisation	1	382
Orchestre de Chambre de Lausanne ⁽¹⁾	4	112

⁽¹⁾ Pour la première fois, l'OCL a rejoint l'abonnement culturel en proposant 4 concerts.

Opéra de Lausanne

L'Opéra de Lausanne a permis à 260 élèves lausannois, accompagnés de leur enseignant, d'assister gratuitement aux répétitions générales de 3 opéras.

3) SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2007, les différents services de la Ville proposant des activités de sensibilisation à l'environnement aux écoliers lausannois ont regroupé toutes ces prestations dans un même catalogue. Le Secrétariat général en assure la distribution aux enseignants, traite les inscriptions et établit les plannings liés à ces activités.

En 2007/2008, la brochure des activités de sensibilisation à l'environnement a été distribuée à 685 classes. 491 classes se sont inscrites (71.6%) dont 329 primaires (92.4%) et 162 secondaires (49.2%). Au terme de l'année scolaire, 884 animations/visites avaient été offertes à 481 classes.

Thème	Activités		Nb de classes		
	Nb	Offertes par	CIN+ CYP	CYT+ 7 ^e -9 ^e	Total
Eau	4	- assainissement - eauservice	111	93	204
Forêt, compost et fermes pédagogiques	3	- forêts, domaines et vignobles - écoles primaires et secondaires - développement stratégique	252	--	252
Énergies	3	- gaz et chauffage à distance	55	48	103
Déchets	10	- assainissement	165	160	325
			583	301	884

Une modification significative est intervenue en 2008 puisque l'essentiel de ce programme est désormais proposé également aux classes des 11 autres communes du périmètre GEDREL (GEstion des Déchets de la REgion Lausannoise [Belmont-sur-Lausanne, Cugy, Épalinges, Étagnières, Froideville, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Morrens, Paudex, Pully et Savigny]). 6 établissements sur 8 ont donné suite à cette offre (192 classes). 74 classes se sont inscrites pour 140 animations (le nombre des activités attribuées ne sera connu qu'à la fin de l'année scolaire 2008/2009).

Pour cette première année (test), les coûts assumés par les services lausannois pour offrir ces prestations supplémentaires seront pris en charge par la Commune. Elles seront facturées dès l'an prochain à l'organisation GEDREL.

4) PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURES (P.A.M.)

Introduite pour la première fois durant l'année scolaire 2003/2004, cette prestation a, une nouvelle fois, suscité une forte demande. Pour des questions budgétaires et d'organisation, mais surtout de disponibilité des cynologues et des chiens, le programme est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire. On ne peut évidemment affirmer que ces cours de sensibilisation empêcheront tout nouvel accident. Toutefois, destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter!) en présence d'un animal, cet enseignement doit leur éviter de commettre une erreur dont on sait combien les conséquences sont dramatiques. Relevons encore que les parents peuvent assister à ce cours, et que ceux qui l'ont fait ont souligné le profit qu'ils en avaient tiré, pour eux aussi.

Année scolaire	Cycle	Nb de classes
2004/2005	initial	77
2005/2006	primaire	113
2006/2007	initial	100
2007/2008	primaire	132
2008/2009	initial	100

INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES

CINÉMA

Ciné du musée de zoologie

L'objectif du Ciné du Musée est de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement. La contribution lausannoise représente une participation à l'achat des films et de la documentation.

Statistiques

Nombre de séances : 43 (2007 : 43)

Nombre de classes : 124 (2007 : 124)

Séances	Nombre de spectateurs	
	2008	2007
Judi après-midi 14h15 ¹	915	1'066
Mercredi matin 9h00 ²	1'201	1'127
Mercredi après-midi 14h30 ³	1'413	1'479
	3'529	3'672

¹ séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

² séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

³ séance publique

Par rapport à 2007, on observe une parfaite stabilité de l'offre mais une légère diminution des spectateurs (-3.9%).

La Lanterne magique (Club de Lausanne)

Créé en 1993, le Club de Lausanne de la Lanterne magique bénéficie de l'appui de la Ville depuis 2001. Par Internet, la TV, les cassettes vidéo et les DVD, les enfants sont livrés de plus en plus tôt, sans préparation et souvent sans contrôle à des images et à des sons de provenances les plus diverses. La Lanterne magique propose donc aux plus jeunes une sensibilisation au cinéma qui leur permet d'acquérir un véritable sens critique, tout en leur faisant partager le plaisir de découvrir sur grand écran des films adaptés à leur âge. Conçue sur 6 ans, à raison de neuf films par année, la programmation permet ainsi de découvrir le meilleur de la cinématographie mondiale à travers 54 films.

Deux faits marquants de cette 16^e saison :

- en collaboration avec la Cinémathèque suisse et le Conservatoire de Lausanne, participation à la nuit des musées, à travers un programme de courts métrages ;
- avec le soutien européen de e-learning, création du site Internet « Le Chat qui voulait faire un film » qui raconte, sous la forme d'un dessin animé interactif diffusé par épisode, l'histoire d'un petit chat qui veut tourner un long métrage.

Statistiques

Les domiciles des spectateurs se répartissent comme suit :

Lausanne	61.9%	(+1.4%)	639
Autres communes vaudoises			394
Total			1'033

Par rapport à 2007, on observe une diminution de 7.3%.

THÉÂTRES JEUNE PUBLIC

Petit Théâtre

À double titre, 2008 aura été une année importante pour l'institution puisque :

- sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal a transféré au Petit Théâtre la subvention et une partie des activités du Théâtre pour enfants de Lausanne (TPEL-Eldorado). Au-delà de la reprise d'une institution qui a été dissoute, ce regroupement est à comprendre dans la volonté de créer un pôle du théâtre jeune public à Lausanne avec à plus long terme son installation dans des locaux plus vastes et plus adéquats ;
- suite à la démission de la titulaire, Pierre Starobinski a été désigné comme nouveau président de la Fondation.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et l'adjointe administrative du Secrétariat général siègent au Conseil de fondation, cette dernière en assurant également le secrétariat.

En 2008, le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois.

En 2008, 18'346 spectateurs (+14.6%), dont 6'630 élèves (+22.5%) lors de spectacles scolaires, ont assisté à 194 représentations (-1.5%). Cette affluence correspond à un taux de fréquentation de 90.3%. La programmation a été la suivante :

Créations entièrement produites par le Petit Théâtre :

- *Mascarade*, de Nancy Huston et Sacha Todorov, mis en scène par Georges Guerreiro ;
- *Anna, Jean, l'Amour et les mathématiques* de et par Ahmed Belbachir.

Créations en coproduction avec des compagnies romandes :

- *Les Sœurs Bonbon*, une création d'Emanuelle Delle Piane, à 4 producteurs : le Théâtre Populaire Romand, le Théâtre de l'Écrou, la Cie Pasquier-Rossier et le Petit Théâtre ;
- *Renart*, un opéra de Sylvain Frank Muster, coproduit avec la Cie l'Organon.

Accueils :

- *Le petit poucet* par l'Accademia perdita ;
- *La sorcière du placard aux balais* par Pan! la Compagnie ;
- *Zita, la poule* par le Teatro Due Punti ;
- *Oz* par Labiscou Compagnie.
- 4 séries de concerts : Richard Delavy, Sanshiro, les Pumcliks et Gilles Parent.
- Un spectacle de petite forme, dans le cadre des Histoires du foyer : *Histoires de se faire la malle* de et par Kathia Marquis, Christiane Sordet et Jean-Luc Decrausaz à l'accordéon.
- Un bal gratuit, le bal des Zinzins a été organisé sur la Place Saint-Maur, pendant la nuit des Musées.

On peut encore noter que :

- 3 des 4 créations ont poursuivi leur aventure par une tournée en Suisse romande et qu'il en ira sans doute de même pour la quatrième ;
- durant le Festival de la Cité, le Petit Théâtre a participé à la programmation jeune public ;
- lors des 65 (+20.4%) représentations présentées aux élèves, 29 (+3.6%) concernaient des classes lausannoises, ce qui correspond à peu près à 145 classes (+3.6%) ;
- en fin de saison des animations ont été proposées sous forme de journées d'initiation à 27 classes, dont 21 lausannoises.

TPEL-Eldorado

Il faut se rappeler que les démarches entreprises en 2007 n'avaient pas permis de redresser la situation financière du théâtre. Commandé en début d'année, un audit externe considérait d'ailleurs cette issue comme la plus probable. Dès lors, et conformément aux engagements pris en décembre 2007, lors de l'adoption du budget 2008, la subvention prévue pour le TPEL a été gérée par la DEJE, qui a assuré la liquidation de cette institution.

Ces opérations se sont révélées nombreuses, diverses, et parfois compliquées. Il s'est agi en effet, notamment, de reconstituer une comptabilité défailante, régler les questions de personnel (salaires, assurances, licenciements, attestations, etc.), payer les fournisseurs, prendre en charge l'organisation des animations scolaires déjà prévues, inventorier le matériel et vendre celui qui pouvait l'être, et enfin libérer les locaux pour les restituer au propriétaire.

En charge de ces opérations, l'adjointe administrative du Secrétariat général a pu bénéficier de l'appui du Service communal de la révision et, dès lors qu'il s'agissait d'agir au nom du TPEL, du concours de quatre (puis deux seule-

ment) membres de l'ancien comité, seuls habilités à prendre encore des engagements au nom de l'institution.

Au terme de la démarche, il faut évidemment regretter la disparition d'une scène qui a été à l'origine du théâtre jeune public à Lausanne, dont les responsables avaient développé un savoir-faire remarquable dans le domaine de l'animation et établi des collaborations au niveau international. Toutefois, versé au Petit Théâtre, comme cela avait été annoncé, le solde de la subvention du TPEL restera affecté à ce type d'activités et, pour tenter de sauvegarder cet héritage, mandat a été donné à ce même Petit Théâtre de développer à son tour un programme d'animation.

Théâtre de marionnettes

6'305 spectateurs (+17.5%), dont 1'690 élèves lausannois (+61.0%), ont assisté à 42 représentations (-27.5%) des spectacles ci-dessous :

Créations :

- *Un bisou d'amour*, Théâtre de l'Oniroscope (Lausanne);
- *Alice et la Reine rouge*, Compagnie 38Bis (Lausanne).

Accueils :

- *La Femme ensorcelée*, F-Théâtre (Ermont, France);
- *Luna Cabaret*, La Malle-Théâtre (Rennes, France);
- *Vous avez dit pingouin ?*, Globule Théâtre (Lausanne);
- *Deviens, devine...*, Cie La Loupiote (Wingen sur Moder, France).

Spectacles scolaires :

- *Ragoût d'oup*, Globule Théâtre (Lausanne);
- *Vous avez dit pingouin ?*, Globule Théâtre (Lausanne).

FORMATION

Université populaire de Lausanne (UPL)

Association forte de plus de 800 membres, cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Ainsi, avec le concours de 115 professeurs, 267 cours et 37 visites guidées ont-ils été proposés en 2008, à 3'845 étudiants. En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens permettant l'obtention de diplômes internationaux, 76 certificats ont été délivrés au terme de la dernière année académique.

Le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction. En 2008, celui-ci a tenu quatre séances.

Outre la gestion courante, la baisse de la fréquentation des cours, certaines difficultés à cibler l'offre ou encore la concurrence accrue d'autres institutions de formation continue ont amené l'UPL à conduire une analyse particulière en terme d'image institutionnelle. Les données récoltées permettent d'affirmer que l'institution bénéficie d'un fort potentiel et d'acquis solides mais qu'il conviendra d'améliorer sa communication et son positionnement sur le marché, de développer la structure pédagogique et de renforcer les qualifications des enseignants, et enfin de rechercher des collaborations et des mandats.

ÉCOLES D'ART

Conservatoire de Lausanne (CdL) – Haute école de musique (HEM) et École de musique (EM)

L'institution abrite la **Haute école de musique**, composée des départements classique et jazz, qui dispense une formation professionnelle, et l'**École de musique**, section non professionnelle, proposant une formation musicale classique aux jeunes et aux amateurs.

En 2008, la **Haute école de musique** (HEM) du Conservatoire a été arriérée de façon définitive à la HES-SO et propose désormais un cursus de formation bachelior et master, conforme aux exigences des accords de Bologne. L'institution a également été profondément modifiée dans sa structure. Par convention entre les cantons de Fribourg, Valais et Vaud, le Conservatoire de Lausanne a en effet intégré les enseignements professionnels du Conservatoire de Fribourg et du Conservatoire Supérieur et Académie de Musique Tibor Varga. Ainsi, dès la rentrée 2008/2009, le Conservatoire de Lausanne HEM dispense son enseignement sur trois sites (Fribourg, Lausanne et Sion) et accueille environ 440 étudiants classiques et 60 étudiants jazz.

Le financement de la Haute école de musique est assuré par les subventions de la HES-SO, complétées par des subventions des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg (selon les sites d'enseignement), et les taxes d'études (écolages).

L'**École de musique**, quant à elle, offre une formation musicale à quelque 1'200 élèves amateurs. Elle se donne pour vocation d'être au service du plus grand nombre et de promouvoir le talent musical de certains élèves qui pourraient envisager de poursuivre leurs études au niveau professionnel.

Initié par le DFJC, le projet pilote « Musique-école » a été conduit pour la quatrième année. Il propose un programme scolaire allégé pour permettre à un petit nombre de jeunes élèves musiciens de s'adonner à l'étude approfondie de la musique, tout en suivant leur scolarité obligatoire. Deux collèges lausannois sont partenaires du projet : l'établissement primaire de Mon-Repos et l'établissement secondaire de l'Élysée.

Le financement de l'École de musique est assuré par la Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et les écolages.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de fondation et préside la SI Conservatoire SA (Société immobilière). Le secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction. Il préside également le Fonds de prévoyance des professeurs et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2008, le Conseil de fondation s'est réuni quatre fois et le Comité de direction douze fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- ouverture des premiers cursus Master en musique classique (pédagogie musicale, interprétation musicale, interprétation musicale spécialisée); les Master en musique jazz seront proposés dès la rentrée 2009/2010, avec la possibilité de suivre également un Master en composition;
- engagement de M. Jean-Marie Scieszka, en tant que directeur HEM (classique);

- élargissement de la direction avec l'arrivée des responsables des sites décentralisés, Mme France Christine Fournet (Fribourg) et M. Jan Dobrzelewski (Sion);
- adaptation des statuts de la fondation à la nouvelle structure du Conservatoire de Lausanne;
- conception d'un nouveau site Internet.

Le Conservatoire a également organisé ou contribué à de nombreuses activités parmi lesquelles on peut relever :

- au sein de l'institution :
 - masterclasses, midi-concerts et prestations publiques, dont la production de 4 concerts pour la saison de la Société de musique contemporaine;
- à l'extérieur :
 - *pour la HEM*: production de l'opéra « Le Songe d'une nuit d'été » de Benjamin Britten, par l'Atelier lyrique du Conservatoire de Lausanne avec la collaboration de toutes les HEM romandes. Données au Théâtre du Jorat à Mézières, quatre représentations publiques (dont deux scolaires) ont remporté un grand succès;
 - *pour l'École de musique*, présentation en avril 2008 du spectacle musical « Venez avec nous! », en partenariat avec l'établissement primaire de Mon-Repos et l'établissement secondaire de l'Élysée. Issu du projet « Musique-école », ce spectacle (lauréat du Prix Lily Waeckerlin pour la jeunesse et la musique 2007) a fait l'objet d'un film précédé d'un documentaire sur sa genèse et sur le projet « Musique-école »;
- accueil de manifestations :
 - *annuelles*: Rencontres Internationales Harmoniques (mars), Académie de Lausanne (juillet), Festival de musique improvisée (août);
 - *particulières*: Congrès annuel de l'Association Européenne des Conservatoires (AEC), plateforme Pop et Jazz, (février).

Statistiques

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire 1 à 4, certificat)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	54.4%	(+0.3%)	615
Autres communes vaudoises			487
Cantons romands			23
Autres cantons suisses			1
Étrangers			5
Total			1'131

Par rapport à 2007, on observe une diminution de 1.1%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur 1 à 4 études supérieures non professionnelles)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	28.0%	(0%)	7
Autres communes vaudoises			15
Cantons romands			2
Autres cantons suisses			-
Étrangers			1
Total			25

Par rapport à 2007, on n'observe aucun changement.

Classes non professionnelles (classe « adultes »)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	44.4%	(+11.1%)	4
Autres communes vaudoises			5
Cantons romands			-
Autres cantons suisses			-
Étrangers			-
Total			9

Par rapport à 2007, on observe une diminution de 25%.

Pour des raisons de transparence budgétaire, cette classe n'est pas incluse dans la catégorie non professionnelle. Le tarif des écolages, arrêté à un niveau « adultes », permet en effet son autofinancement.

Classes professionnelles: Haute école de musique/site de Lausanne / Département classique

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	34.1%	(-1.6%)	95
Autres communes vaudoises			85
Cantons romands			53
Autres cantons suisses			10
Étrangers			35
Total			278

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 2.2%.

Classes professionnelles: Haute école de musique / Département jazz

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	29.5%	(-0.3%)	18
Autres communes vaudoises			12
Cantons romands			19
Autres cantons suisses			9
Étrangers			3
Total			61

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 29.8%.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2007/2008

- 65 (+12) attestations ou certificats non professionnels;
- 90 (+16) attestations ou certificats professionnels, dont 5 (-7) diplômes de soliste et 13 (+7) diplômes d'études supérieures musicales HEM (DESM);
- pour la première fois, 13 Bachelors ont été délivrés.

Ecole de jazz et de musique actuelle (EJMA)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de la SI EJMA SA. Le secrétaire général quant à lui siège au Conseil de fondation et au Comité de direction.

Depuis la fermeture de sa section professionnelle à la fin de l'année scolaire 2005/2006, l'EJMA est exclusivement une école de musique qui abrite et gère des classes non professionnelles et préparatoires. À ce titre, elle bénéficie toujours d'un subventionnement conjoint de la Commune de Lausanne et de l'État de Vaud.

Alors que 2007 avait été une année de consolidation, 2008 restera celle de la progression. L'effectif a en effet atteint 900 élèves, un chiffre qui ne pourra en l'état pas

être dépassé pour des raisons liées à la disponibilité tant des locaux d'enseignement que des subventions publiques.

Les étudiants professionnels continuent à fréquenter le site de l'EJMA, mais ils le font désormais sous l'égide financière et académique du Conservatoire de Lausanne (CdL), dans le cadre d'une collaboration entre les deux écoles. Au fil de ces deux premières années de cohabitation, les principaux problèmes de fonctionnement ont été identifiés et réglés, ou sont alors en voie de l'être.

En 2008, le Conseil de fondation a tenu trois séances et le Comité de direction onze.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- contacts avec l'École de musique du Conservatoire par le biais de l'orchestre Cross Over qui réunit des élèves des deux écoles, ou au travers de séances régulières notamment pour l'établissement d'un cursus global « Jazz et musiques actuelles » synchronisé au mieux entre les deux institutions ;
- dans ce contexte, élaboration d'un nouveau plan d'études global destiné à offrir des conditions optimales pour amener les élèves, instrument par instrument, depuis le plus jeune âge, vers les classes préparatoires et, plus tard, en section HEM-Jazz pour les plus talentueux. Ce cursus sera finalisé pour la rentrée 2009/2010 ;
- contacts avec l'École des technologies Musicales de Genève (ETM), deuxième plus grande structure pour ce qui concerne les musiques actuelles en Suisse romande, notamment par l'engagement de professeurs de l'EJMA comme experts pour l'ETM ;
- sous la houlette et de concert avec la HEM jazz, mise sur pied d'un module de certification et de formation continue pour les enseignants qui en auraient besoin ;
- poursuite de la collaboration avec les institutions scolaires et universitaires afin de renforcer les structures « Musique-école » qui, si elles sont déjà en place pour les gymnases, restent encore à l'état de laboratoire pour la scolarité obligatoire en ce qui concerne le jazz ;
- participation du directeur au groupe de travail créé sous l'impulsion du DFJC afin d'établir une année supplémentaire « maturité spécialisée musique » pour les élèves talentueux qui sont soit au gymnase en option musique soit issus du module « Musique-école » ;
- cours (à l'EJMA) pour les étudiants en sciences humaines (SHS), dans le cadre d'un « module musique ».

Statistiques

Classes non professionnelles	868	+14.8%
Classes préparatoires	32	+52.4%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	58.2%	(+0.7%)	524
Autres communes vaudoises			356
Cantons romands			15
Autres cantons suisses			3
Étrangers			2
Total			900

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 15.8 %.

Ecole sociale de musique (ESM)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et le secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2008, celui-ci a tenu trois séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- traitement de l'excédent de recettes 2007 et attributions aux fonds Steinway, Instruments, CPCL, 60e et régularisation des résultats ;
- consultation sur le projet de loi cantonale sur les écoles de musique ;
- répartition de l'aide d'urgence aux écoles de musique votée au budget cantonal ;
- 60^e anniversaire : commande d'une œuvre originale au compositeur Alexandre Rydin, DVD et festivités ;
- projet « Orchestre en classe », en collaboration avec l'établissement scolaire de La Sallaz, et achats des instruments ;
- collaboration avec l'École de musique de la Ville de Lausanne.

Statistiques

Cours offerts	1'025		-2.8%
Cours individuels	678	élèves	-0.3%
Cours collectifs	347	élèves	-7.5%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	86.3%	(+1.2%)	804
Autres communes vaudoises			128
Total			932

Par rapport à 2007, la diminution des élèves non lausannois (3.6%) poursuit sa tendance, celle de cours d'initiation des années précédentes se retrouve dans les cours de flûte à bec. Le nombre d'élèves dans la famille des vents continue à augmenter.

École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'exercice a été marqué par deux mutations importantes, à la présidence de l'école où Mme Elisabeth Wermelinger a remplacé Mme Michèle Tauxe, et à la direction où M. Bertrand Curchod a repris le poste de M. Daniel Vuille.

Le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2008, celui-ci a tenu cinq séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- engagement de trois nouveaux professeurs ;
- soirée de gala du 24 mai 2007 ;
- week-end séminaire des Cadets à Château-d'Oex ;
- voyage en Finlande des Cadets et Tambours ;
- prestations diverses des Cadets et Tambours : « Voyage en Écosse », spectacle musical en collaboration avec le Traditional Pipe Band de Lausanne, 150^e anniversaire de l'Association cantonale vaudoise de gymnastique, journée officielle du Canton de Vaud à l'OLMA de St-Gall ;
- constitution des cadets en association et adhésion à l'ACML.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	87.1%	(-2.9%)	175
Autres communes vaudoises			26
Total			201

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 17.5%.

Harmonie des écoles lausannoises (HEL)

Fondée en 1985, cette institution bénéficie de l'appui de la Ville depuis 1986.

Outre la gestion courante (comptes et budget), le comité a accordé une attention particulière aux points suivants :

- camp de musique à Château-d'Oex durant le week-end de l'Ascension ;
- concert pour les résidents de l'EMS de Bois-Gentil ;
- diverses auditions dans les locaux de Chaucrau et à la Maison de Quartier Sous Gare ;
- pour clôturer l'année scolaire, Goûter-Concert à la Maison de St-Jean de Cour ;
- candidature et, en novembre 2008, admission à la SCMV.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	84.6%	110
Autres communes vaudoises		20
Total		130

Par rapport à 2007, on observe une stabilité de l'effectif, au chiffre de 130 élèves.

École de cirque de Lausanne

Fondée en 1994, cette institution bénéficie de l'appui de la Ville depuis 2002. Durant l'année scolaire 2007/2008, 200 élèves ont suivi les cours donnés dans l'une des disciplines enseignées : acrobatie, équilibre, jonglerie.

D'autre part, une initiation aux arts du cirque a été offerte à 27 classes des niveaux CYP1-CYP2 dans le cadre des activités culturelles scolaires (2007 : 20) alors que des stages de vacances ont accueilli 116 enfants (2007 : 103).

En 2008 des élèves de l'École de cirque ont :

- remporté un 3^e prix en numéro solo au festival de Confignon ;
- participé à l'illustration d'un concert (4 représentations) du Conservatoire de Musique/HEM de Lausanne ;
- présenté des spectacles lors de nombreuses manifestations organisées par des institutions ou des sociétés privées.

En outre, trois d'entre eux ont rejoint les rangs de l'école de cirque Zofy à Sion, portant ainsi à huit le nombre des élèves de l'école qui ont été admis dans des classes professionnelles.

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	52.5%	(+4.1%)	105
Autres communes vaudoises			95
Total			200

Par rapport à 2007, on observe une augmentation de 6.4%.

CULTES ET TEMPLES

Exécution des obligations légales

Rappelons que la loi cantonale du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'État et les églises et communautés religieuses distingue deux catégories de communautés :

– reconnues de droit public :

l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) : les communes vaudoises doivent assurer les frais d'entretien et de fonctionnement des locaux de cultes (aménagements et réparations, énergie, matériel, salaires des organistes, concierges et sacristains). Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette) ;

– reconnues d'intérêt public :

seule la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) bénéficie pour l'instant de ce statut : les communes vaudoises peuvent, par le biais de conventions, volontairement admettre de prendre en charge une part des frais de cultes. C'est ainsi que, sauf pour trois d'entre elles, les collectivités comptant plus de dix membres actifs de la CILV au nombre de leurs citoyens sont convenues de contribuer, sur une base forfaitaire (et très partielle) aux frais d'entretien de la synagogue.

Afin de pouvoir continuer à assumer ces engagements sans déroger à la rigueur budgétaire valable pour tous les services communaux, un contrôle systématique des travaux de conciergerie a été engagé. Il s'agit ainsi d'une part de vérifier que les prestations correspondent aux obligations des communes, et de l'autre de renoncer à un certain nombre d'interventions qui, au fil des ans pouvaient avoir pris un tour obligatoire et une ampleur exagérée.

Dans la même perspective, des contacts plus étroits ont été noués avec les responsables de la FEDEC-VD pour établir un catalogue des engagements communaux à l'égard des paroisses lausannoises.

Entretien du patrimoine

Un certain nombre de travaux ont été entrepris dans le cadre du budget ordinaire. En l'absence d'interventions urgentes non planifiées, il n'a pas été nécessaire durant cet exercice de recourir à des demandes de crédit supplémentaire. Parmi les dossiers menés à chef, mentionnons :

- Bourdonnette (centre œcuménique) : peinture intérieure ;
- Les Râpes (prot) : réfection des portes et fenêtres, et des ferblanteries ;
- Notre-Dame du Valentin (cath) : système d'affichage des chants (acompte 2/2), réparation de la sonorisation (acompte 2/2) ;
- Sacré-Cœur (cath) : participation au nouvel orgue (acompte 7/10), peinture intérieure (acompte 2/2) ;
- St-Esprit (cath) : réfection et isolation de l'enveloppe (acompte 1/6) ;
- St-Jean (prot) : traitement des soubassements, réfection de l'éclairage extérieur, protection des vitraux ;
- St-Joseph (cath) : achat d'un humidificateur pour l'orgue (frais partagés avec les communes de Prilly et de Renens) ;
- St-Laurent (prot) : relevage de l'orgue et remplacement de l'humidificateur ;
- St-Marc (prot) : réfection des soubassements (carbonatation) ;

- St-Matthieu (prot): réfection des roulements des cloches;
- St-Paul (prot): réfection des crépis des contreforts du bâtiment et consolidation du mur de soutènement Sud;
- St-Rédempteur (cath): relevage de l'orgue;
- Sallaz (prot): rénovation et peinture des portes extérieures.

Certes élevés, les montants investis pour l'entretien des lieux de cultes dont la Commune a la responsabilité permettent toutefois de conserver un patrimoine qui témoigne de ce qu'a été l'approche philosophique et architecturale de la chose religieuse durant plus de huit siècles. Il faut malheureusement aussi souligner que les actes de vandalisme ont mobilisé plus de 10% du budget prévu pour l'entretien courant de ces édifices.

Réaffectation

Les réflexions qui aboutiront à la transformation du Temple St-Luc en Maison de quartier se poursuivent. Le crédit d'étude accordé par le Conseil communal permettra de présenter un préavis d'ouvrage d'ici fin 2009 et les travaux pourront débuter à l'automne 2010. Ils devraient durer deux ans.

Les locaux paroissiaux, pièces du tissu social

Mentionnons encore la poursuite des collaborations entre les paroisses et les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers qui permettent à 15 haltes-jeu, APEMS ou ludothèque d'accueillir quotidiennement plus de 500 enfants, dans 13 bâtiments.

COMPTABILITÉ

Mission

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction:

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires;
- traitements du personnel (groupe traitements);
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures);
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances).

Au terme de la redistribution des tâches entre canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier.

Organisation

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.). Cette année a été marquée par la mise en production du nouveau moteur de paie du logiciel de gestion du personnel

« PeopleSoft ». Ce changement a occasionné de nombreuses adaptations de procédures tout au long de l'année.

Au 31 décembre, pour l'ensemble de la Direction, le personnel fixe s'élevait à 1'127 personnes (673.75 EPT) alors que 1'592 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 22'600 factures fournisseurs (-3.8%) et a émis environ 61'300 factures débiteurs (+6.8%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

Ressources humaines

L'absence d'une collaboratrice en congé maternité a nécessité l'engagement d'une remplaçante.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

MISSION

La mission du Service de la petite enfance (SPE) est de proposer et développer, à Lausanne, la politique de la petite enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine, de garantir en tout temps la qualité des prestations et d'en évaluer l'efficacité.

PERSONNEL

Grâce à un fin dosage entre éléments « chevrons » et personnes « avides » de découvertes et de perfectionnements professionnels, l'effectif du service s'équilibre en douceur avec une moyenne d'âge de 39 ans.

Le personnel éducatif (71%) influence largement ce résultat. La moyenne d'âge dans ce domaine d'activité est de 36 ans et 9 mois: 36 ans + 10 mois pour les éducatrices (95%!) contre 34 ans + 9 mois pour les éducateurs (5%...).

En regroupant les tranches d'âge, on constate que 72% du personnel éducatif est âgé de moins de 40 ans.

6 années et 8 mois... Vu sous un autre angle, il s'agit du nombre moyen d'années de service pour l'exercice de ce métier. Un chiffre qui résume à lui seul une activité passionnante, exigeante mais également éprouvante. Cette profession requiert, outre du dynamisme et de la souplesse, d'importantes compétences pédagogiques.

Personnel fixe

Unité administrative	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Petite enfance	287	214.0125	297	220.25
Total	287	214.0125	297	220.25

Mouvement du personnel

Nombre de démissions: 22

Nombre d'embauches: 43

Nombre de personnes en activité, en 2008

TC = Temps complet TP = Temps partiel	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon	1	4	2	-	2	6	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	3	12	3	-
CVE	2	3	3	1	-	11	-	-	14	180	4	8	6	32	12	3	22	226	19	12
	3	7	5	1	2	17	1	-	14	182	4	8	6	32	12	3	25	238	22	12

Stagiaires et apprentis

Cette année, le Service de la petite enfance a accueilli, par le biais de ses centres de vie infantile municipaux, 75 stagiaires longue durée (max. 9 mois), répartis comme suit :

- 25 en année préalable
- 15 en 1^{re} année
- 19 en 2^e année
- 16 en 3^e de formation

De plus, le Service de la petite enfance forme des apprentis dans différents corps de métier :

- 5 cuisinier-ère-s, dont 1 rupture d'apprentissage en juin 2008,
- 2 employé-e-s de commerce, dont 1 a réussi avec succès les examens finaux en juin 2008,
- 9 assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, dont 2 en formation accélérée qui ne figurent pas dans le tableau ci-après car elles ont le statut d'employées.

À relever l'engouement pour la formation duale d'assistant-e socio-éducatif-ve, voie enfance, qui se traduit par de nombreuses offres spontanées de tous horizons.

Apprentis

Unité administrative	1er janvier	31 décembre
	n	n
CVE Ancien-Stand	1	1
CVE Bergières	2	3
CVE Bourdonnette	1	1
CVE Bellevaux	1	0
CVE Cité	1	1
CVE Grangette	1	1
CVE Jardins de Prélaz	1	2
CVE Montelly	1	1
CVE Valency	0	1
SPE Chauderon	2	1
Petite enfance	0	0
Total	11	12

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

L'année 2008 fut marquée par cinq événements importants :

- reconnaissance, par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), du Réseau d'accueil de jour de Lausanne (RéseauL) ;
- création d'une structure de coordination unique de l'accueil familial (L'AMIFA) ;
- ouverture de la nursery-garderie de 44 places à l'av. Vinet pour l'accueil prioritaire des enfants des collaborateurs de l'Administration communale¹²³ ;
- validation par la Municipalité du plan de développement qualitatif et quantitatif de l'accueil de jour préscolaire ;
- organisation à Beaulieu du 6^e colloque de la Petite enfance, en collaboration avec Genève.

Réseau d'accueil de jour de Lausanne (RéseauL)

Le 14 novembre, le Conseil de Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a reconnu le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (RéseauL).

Le RéseauL se fonde sur une entente entre ses membres. Cette entente se contractualise par une Charte fondamentale qui marque la volonté d'agir ensemble de tous les membres et leur engagement à financer, développer et garantir un accueil de qualité accessible aux enfants des habitants et des employés des entreprises membres du RéseauL. Cette charte, élément fondamental du Réseau d'accueil de jour de Lausanne, concrétise le partenariat entre la Ville de Lausanne, par sa Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation (DEJE), ses services de la petite enfance (SPE) et de la jeunesse et des loisirs (SJL), les institutions d'accueil de jour de l'enfance (IPE) et les entreprises. La charte définit les principes et les obligations réciproques pour lesquels les signataires s'engagent. Les articles de cette charte sont communs à tous les membres du RéseauL (Ville, IPE et entreprises). Les spécificités ainsi que les modalités de subventionnement sont déclinées dans des conventions particulières. Tous les partenaires du RéseauL ont déclaré par écrit leur intention d'y adhérer. La signature officielle de la Charte s'est déroulée le 29 octobre 2008.

Le RéseauL offre des prestations d'accueil extrafamilial pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la fin du cycle primaire et élargit celles-ci aux enfants du cycle de transition par la structure d'accueil familial. Les prestations sont offertes à :

- tous les habitants de la Ville de Lausanne pour l'entier de la prestation ;
- tous les membres du RéseauL pour l'accueil extrafamilial jusqu'à l'entrée au cycle initial (non compris) ;
- certains membres du RéseauL qui ont signé des conventions spécifiques pour les enfants fréquentant le cycle initial.

Le réseau lausannois se divise en deux catégories :

- 1. *Les structures préscolaires*
 - a. 9 IPE municipales
 - b. 15 IPE privées subventionnées de quartier
 - c. 14 IPE privées subventionnées en partenariat avec des entreprises
 - d. 1 structure d'accueil familial
 - e. 11 IPE à temps d'ouverture restreint
 - f. 1 structure d'accueil mixte à la Vallée de la Jeunesse qui complète l'offre d'accueil pour les écoliers du cycle initial
- 2. *Les structures parascolaires*
 - a. 1 structure d'accueil parascolaire municipale qui se compose de 20 APEMS
 - b. 2 APEMS privés subventionnés de quartier

- c. 4 centres aérés urbains : structure parascolaire pendant les vacances scolaires
- d. 1 structure d'accueil familial

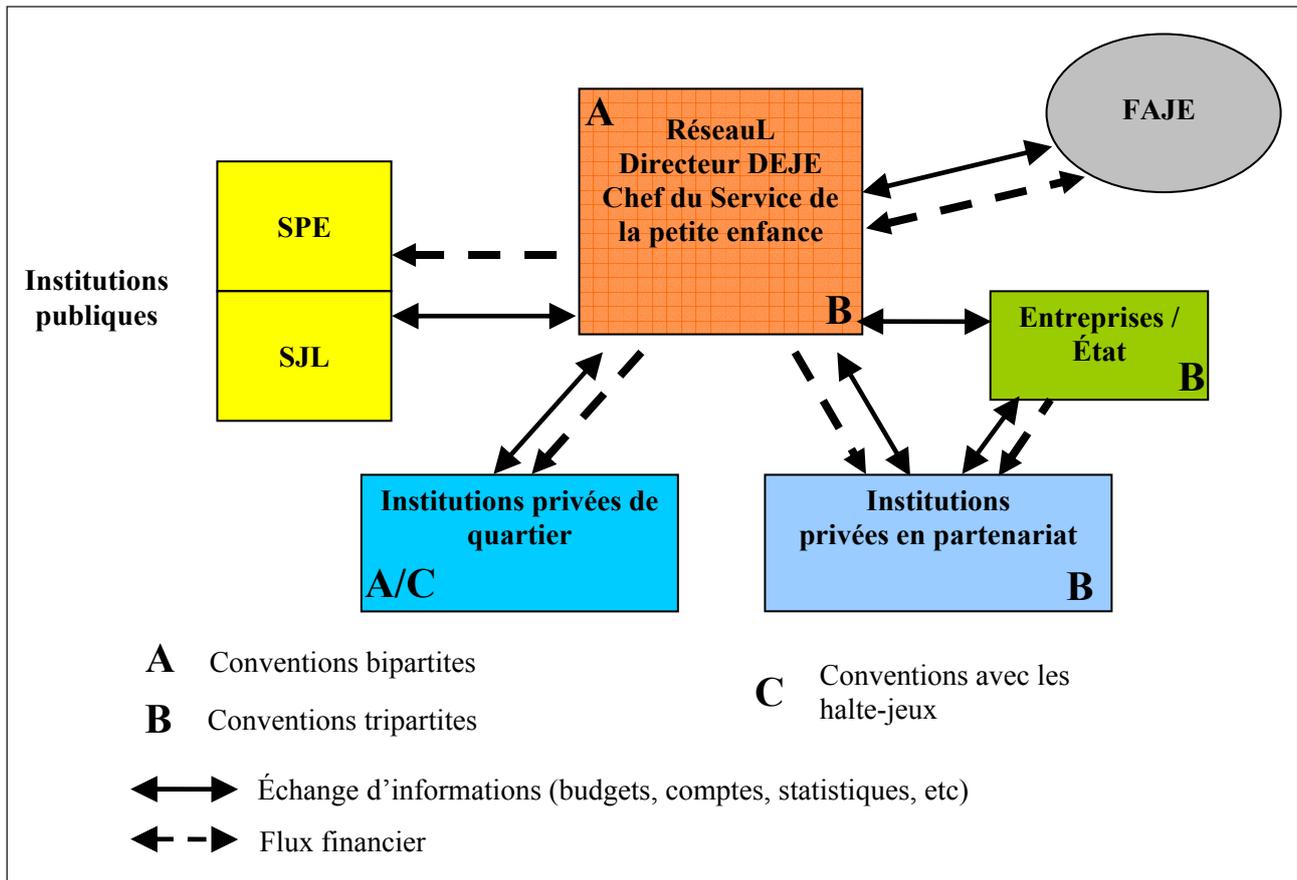
La Ville de Lausanne assure la gouvernance politique, opérationnelle et financière du RéseauL. Dans le cadre de ses missions générales, la DEJE doit conduire la politique de l'enfance et en assurer tant le financement efficient que la qualité des prestations fournies. La gouvernance du réseau est conduite par :

- le conseiller municipal en charge de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation comme répondant pour les options politiques et stratégiques ;

- le chef du Service de la petite enfance comme répondant pour la gestion opérationnelle et financière.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du RéseauL, son suivi rigoureux et son ajustement à la réalité du terrain, la gouvernance anime et coordonne une chambre consultative, composée des partenaires du RéseauL, qui se réunit au moins deux fois par année.

Au niveau organisationnel et financier, des conventions de subventionnement spécifiques seront passées au début 2009 selon le schéma suivant :



L'ensemble du dossier de reconnaissance est disponible sur le site de la Ville à l'adresse suivante : www.lausanne.ch/base_juridique_laje.

L'accueil en milieu familial (L'AMIFA)

Le 22 avril, le Conseil communal accepte les conclusions du préavis N° 2007/57 et approuve les intentions de la Municipalité en matière de politique de l'enfance pour l'accueil familial par la création d'une structure de coordination de l'accueil familial et par le renforcement du statut des accueillantes en milieu familial. Au mois de juin, la plate-forme lausannoise pour l'accueil familial se constitue et crée la structure de coordination appelée L'AMIFA qui a officiellement vu le jour le 1^{er} octobre. Dès cette date, toutes les accueillantes en milieu familial (ex-mamans de jour) disposent d'un contrat de travail, conforme aux exigences de la Ville de Lausanne, qui consolide leur statut.

Espace Enfance Vinet

Conformément aux conclusions du rapport-préavis N° 2007/34 acceptées par le Conseil communal le

20.11.2007, la nursery-garderie Espace Enfance Vinet pour les enfants du quartier et du personnel communal voit le jour le 1^{er} février 2008. Au 31 décembre, elle accueille 37 enfants du personnel communal dont 26 habitant hors Lausanne. Le 4 juin, les statuts de l'association des garderies de Tivoli et Vinet sont adoptés. Le rapport-préavis prévoyait également la prise en charge en urgence pour les enfants du personnel communal ; cette prestation sera mise en œuvre dès le début 2009 en collaboration avec L'AMIFA.

Validation par la Municipalité du plan de développement qualitatif et quantitatif de l'accueil de jour préscolaire

Le 20 janvier 2009, le Conseil communal a pris acte de la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Andréa Egli : « Bébés ? Oui ! Mais qui va les garder pendant que nous travaillons ? (encore et encore) ». Ce document présente l'évolution quantitative en places d'accueil et la volonté de poursuivre le développement avec la créa-

tion de plus de 250 places d'ici la fin de la législature, afin de disposer de plus de 3'000 places d'accueil préscolaire. En outre, une profonde réflexion participative a permis de modifier la mission des lieux d'accueil de la petite enfance en y intégrant plus distinctement les notions d'intégration, de prévention et d'accompagnement des familles.

6^e colloque de la petite enfance

Les 28 et 29 novembre s'est déroulé le 6^e colloque de la petite enfance « Quand l'enfance se tisse », au Théâtre de Beaulieu, à Lausanne. Pour la première fois, ce traditionnel symposium international co-organisé par les villes de Genève et de Lausanne s'est tenu en terre lausannoise. De brillants orateurs tels Philippe Meirieu, António Nóvoa ou Albert Jacquard ont permis d'approfondir nos réflexions sur l'évolution de la société, les mutations et les enjeux de la politique familiale et les nouvelles pratiques éducatives qui en découlent. En parallèle, comme l'an dernier, il nous a paru opportun de donner la parole aux professionnel-le-s afin de valoriser et rendre visibles les actions et réflexions, témoignant du travail quotidien au sein des structures d'accueil.

Nous avons donc proposé aux personnes intéressées de rédiger un texte présentant un projet ou une réflexion professionnelle. 26 écrits émanant de 23 institutions ont été rédigés. Leurs contenus relatent tant des projets que des témoignages ou des actions professionnelles. La richesse de cette publication prouve l'engagement des éducateurs et des éducatrices à partager et rendre visibles leurs pratiques (documents disponibles au Service de la petite enfance). Ces textes ont été réunis pour former une brochure qui a été offerte à chaque participant-e lors de son arrivée sur les lieux du congrès. Enfin, pour faire profiter les parents de ces journées particulières, nous avons, avec l'aimable participation de l'association de soutien de la Fondation la Pouponnière & l'Abri, osé proposer une soirée particulière... Sous les notes entraînant de l'Orchestre Jaune, parents, professionnel-le-s et participant-e-s du colloque ont profité d'un bal où les échanges ont pu prendre une tournure festive et divertissante.

iCARE

Améliorations toujours et encore...

L'ambition de voir le nombre de versions diminuer a été partiellement atteinte puisque « seules » 16 versions (2 nouvelles et 14 correctives) ont été installées.

Les deux nouvelles versions ont permis de ponctuer l'année au rythme des fêtes.

Ainsi, à la veille de la Fête nationale, passait en production celle qui apportait les nouveautés principales suivantes :

- tri des factures par filtrage des paiements par date ;
- repérage d'une rubrique de la liste d'attente centralisée au moyen de couleurs (vert = vide, rouge = information saisie) ;
- contrat des enfants entièrement revisité, ce qui a nécessité plusieurs rencontres avec les délégué-e-s de la commission de suivi pour échanger sur le fond. Quant au design du contrat, nous relevons le bon esprit de collaboration régnant à la Ville, puisqu'un collaborateur ne faisant pas partie du SPE, a accepté de nous prêter main forte, à notre grande satisfaction ;
- mise en place de communications automatiques de changements utiles et ciblés aux utilisateurs concernés

(en cas de déménagement, changement de revenu, par exemple) ;

- authentification unique, donc simplifiée, d'accès au logiciel.

Puis, au moment de Noël, l'accent de la deuxième nouvelle version s'est principalement porté sur le module dévolu au Bureau d'Information aux Parents (BIP), ce dernier module n'ayant pas été actualisé depuis sa mise en service, à mi- 2005 (voir chapitre BIP ci-dessous). Un deuxième axe visait également les statistiques avec des modifications et des ajouts de tableaux, ainsi qu'une amélioration – et non des moindres – concernant leur vitesse d'extraction : 1 minute 30 au lieu de 14 minutes... !

D'ailleurs, de manière à améliorer la performance générale d'iCARE, un traceur de performance a été installé permettant ainsi de connaître exactement le temps d'exécution de chaque opération.

Enfin, parallèlement aux différentes actions susmentionnées, une actualisation du mode d'emploi – représentant un lourd travail au regard des nombreux changements apportés –, ainsi qu'une session de formation de base à l'intention des nouvelles directions et un soutien personnalisé directement sur site, ont été confiés à notre formateur.

BUREAU D'INFORMATION AUX PARENTS (BIP)

L'activité du BIP s'est à nouveau centrée cette année sur le projet iCARE avec deux axes : d'une part, la centralisation des demandes pour une place d'accueil avec la gestion de la liste d'attente centralisée LAC au quotidien, et, d'autre part, une évaluation du logiciel utilisé avec des propositions pour l'améliorer au niveau de son utilisation par le BIP.

Par rapport à 2007, il y a eu en 2008 une augmentation de 12% des contacts entre les parents et le BIP (4'355 versus 3'879 en 2007). La tendance perçue en fin d'année passée s'est confirmée : l'existence des locaux de réception à l'étage Terrasse du bâtiment de Chauderon 9 a modifié le mode de contact des parents avec le BIP. Représentant 30% ceux-ci ont été nombreux à venir sur place pour remplir le formulaire d'inscription ou pour s'informer, le nombre d'appels téléphoniques étant resté stable. À noter que, malgré une signalétique améliorée, le BIP a aussi accueilli un grand nombre de visiteurs qui avaient des demandes ne le concernant pas (1'008 sur le total des 2'650 qui se sont présentés).

En ce qui concerne l'introduction des demandes sur la LAC et le maintien de cette liste à jour en fonction des actualisations par les parents, le volume des dossiers à traiter a légèrement augmenté. Il y a eu plus de nouvelles fiches à saisir par rapport à 2007 (2'690 versus 2'588 en 2007) et plus d'E-mails reçus des parents. Cela est vrai pour les actualisations aussi, tout allant de pair.

Quant au logiciel lui-même, les améliorations demandées du module BIP ont été prévues en deux temps, à fin 2008 et en 2009. La première partie des modifications réalisées permet une recherche facilitée des enfants demandeurs et apporte une simplification de la saisie avec un gain de temps à la clé.

Le BIP vise aussi à améliorer l'information donnée aux parents afin que le système tel que défini actuellement soit mieux compris. Un certain nombre de journées de

formation du personnel impliqué ont été mises sur pied, ce qui a contribué à uniformiser le message donné aux parents, même s'il est encore à parfaire.

Dans le même contexte, et afin de permettre à tout un chacun de mieux les situer, un plan de la ville sur lequel figurent les structures d'accueil petite enfance a été élaboré en collaboration avec le Service du cadastre. Ce plan est affiché dans les locaux du BIP.

HALTE-JEUX (BIP-BIP)

Le BIP-BIP, la halte-jeux destinée aux usagers de l'administration communale, située au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de Chauderon 9, a fêté sa première année d'activité. Le BIP-BIP a accueilli 426 enfants différents, âgés de 6 mois à 4 ans et demi, pendant que leurs parents se rendaient dans un service administratif. Certains enfants sont revenus plusieurs fois, ceux en particulier de parents usagers des services sociaux et de l'ORP. Puisqu'il y avait de la place disponible, le BIP-BIP a également offert quelques accueils occasionnels à des parents qui allaient à l'administration cantonale ou qui avaient des rendez-vous exceptionnels ailleurs. Durant l'année 2008, le BIP-BIP a offert 691 accueils pendant une durée moyenne d'une heure.

Contacts avec le BIP

Période 2008 global		%
Passages sur place	1'368	31.4
Téléphones	2'987	68.6
Total	4'355	100.0

Augmentation des contacts des parents avec le BIP de 12%. Passage des parents environ 30% des contacts.

Réception REZ

Pour qui ?	Accueil d'enfants	Autres demandes	Total
BIP	1'368		1'368
Halte-jeux	274		274
Chauderon 9		503	503
Info Cité		505	505
Total	1'642 (62%)	1'008 (38%)	2'650

HALTE-JEUX SUBVENTIONNÉES

Le Service de la petite enfance subventionne 11 halte-jeux lausannoises. Ces structures organisées sous forme associative accueillent pour des durées d'une demi-journée et en principe uniquement durant les périodes scolaires des enfants de 2,5 à 4,5 ans. Ces structures ont une capacité d'accueil de 10 à 15 enfants totalisant, pour l'ensemble des 11 structures, 156 places disponibles. En 2008, environ 300 familles lausannoises ont eu recours de façon régulière à une halte-jeux.

Le Service de la petite enfance a organisé quatre rencontres avec les comités et les éducatrices des halte-jeux. Les nombreux changements au sein des comités rendent ces contacts indispensables pour, d'une part, consolider les liens inter-comités/éducatrices et, d'autre part, permettre au service d'harmoniser les règles de fonctionnement dans les halte-jeux. Ces rencontres sont également l'occasion d'exposer les projets en matière de politique de la petite enfance et du RéseauL en particulier. Les halte-jeux subventionnées font partie du RéseauL.

CENTRE DE RESSOURCES EN ÉDUCATION DE L'ENFANCE (CREDE)

Fondation créée en 2005, cet organisme a pour mission de contribuer à la formation initiale et continue des professionnel-le-s de l'éducation de l'enfance et de constituer un réseau de ressources pédagogiques avec tous les partenaires potentiels. Membres fondateurs et uniques subventionneurs du CREDE, la Ville de Lausanne et l'Institut Pédagogique Lausanne (IPgL) figurent au Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation s'est réuni à cinq reprises en 2008. Ces séances ont été largement occupées à la préparation d'un dossier destiné à solliciter un soutien financier de la FAJE qui permettrait notamment d'augmenter les heures d'ouverture de l'institution.

Outre le recours aux ressources pédagogiques du CREDE, les structures subventionnées lausannoises ainsi que le Service de la petite enfance utilisent fréquemment ses locaux pour l'organisation de leurs rencontres professionnelles.

Lecteurs inscrits

	2008	2007
Institutions lausannoises	215 (34%)	165 (29%)
Étudiants IPgL + CFC	265 (43%)	258 (45%)
Autres (CVE hors Lausanne, EESP et écoles romandes)	145 (23%)	149 (26%)
Total	625	572

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

L'année 2008 a été l'occasion de poursuivre des actions de promotion de la qualité des prestations servies à Lausanne dans le cadre de l'accueil préscolaire. Ces activités visent à promouvoir l'effort politique et financier consenti par Lausanne ainsi que l'efficacité de leur mise en œuvre.

Berne OFAS

Le chef de service a participé, comme expert, à une étude approfondie qui permettra de comparer les coûts de l'accueil préscolaire entre les cantons de Zürich et de Vaud ainsi qu'entre leurs capitales. Le rapport final est prévu pour février 2009.

OrTra Social Vaud

Le 8 décembre s'est constitué une association nommée : « OrTra Social Vaud », qui est l'organisation vaudoise du monde du travail dans le domaine social. La Ville de Lausanne, par son chef du Service de la petite enfance, fait partie du comité de cette association et représente le monde des employeurs des professionnel-le-s du travail social de niveau CFC ou École supérieure.

Tour de France et collaboration FNEJE

La Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants de France (FNEJE) organise tous les deux ans, à l'intention des éducateur-trice-s, des journées nationales sur un thème pédagogique. Pour 2008, le sujet choisi est l'enfant et l'espace. Dans ce cadre, l'adjointe pédagogique du Service de la petite enfance et une éducatrice du centre de vie enfantine de Valency ont été invitées à y présenter le film « Limites invisibles », tourné par Fernand

Melgar et Janka Rahm en 2006 et produit par le Service de la petite enfance. Nancy, Paris, Bordeaux, Limoges, Cannes, Lyon, Nantes furent les villes étapes de cette tournée où les participant-e-s ont apprécié la présentation de l'accueil de la petite enfance en Ville de Lausanne, le visionnement du film et les échanges autour du travail éducatif. Ces journées ont été de bonnes opportunités pour faire rayonner l'accueil lausannois de la petite enfance et son organisation tant professionnelle que politique.

Revue EJE – Educateur-trice de jeunes enfants

Le N° 13 de la revue EJE présente l'accueil de la petite enfance en Suisse romande dans son dossier central. Ce texte a été coordonné par l'adjointe pédagogique du SPE; c'est ainsi qu'une visite des rédacteurs a eu lieu à Lausanne. Plusieurs articles ont été rédigés par des professionnel-le-s de notre ville et une part belle a été faite pour présenter l'organisation de l'accueil lausannois de la petite enfance.

Visites québécoises

En mai, sept institutions lausannoises ont accueilli deux enseignantes et huit étudiantes en éducation de l'enfance de la région de Montréal comme stagiaires pour une durée de 15 jours. Cette visite a été fort appréciée par chacune tout autant que la qualité du travail et de la réflexion menée par les institutions de notre ville.

Ces trois dernières démarches ont eu le mérite de présenter le travail des éducateur-trice-s et l'organisation de la petite enfance à Lausanne, d'échanger sur nos pratiques, de montrer nos institutions et faire partager nos activités. À chaque fois, les personnes qui nous ont sollicités ont été agréablement surprises tant par la qualité de nos fonctionnements que par l'accueil chaleureux qui leur a été accordé.

POURSUITE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

Préavis, motions, interpellations, postulats

Préavis

Deux préavis ont été acceptés par le Conseil communal (CC) en 2008 :

Le préavis N° 2007/57 (décision du CC le 22.4.2008) a permis :

- de confier à la DEJE la responsabilité des régimes d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial ;
- de créer une nouvelle structure privée sous la forme juridique d'une association regroupant le Jardin-Famille du CVAJ et le Service d'Accueil d'Enfants (SAE) de l'APEF et dénommée « Plate-forme lausannoise pour l'accueil familial (PLAF) ». Elle est localisée à la rue du Valentin 12 dans des locaux précédemment occupés par le SAE ;
- de créer un nouveau statut professionnel pour les accueillantes en milieu familial ;
- d'utiliser les locaux laissés libres au chemin de Primerose 25 pour créer une nursery-garderie de 22 places afin de pallier le manque de places d'accueil collectif au sud de la ville.

Grâce à la décision du CC, le 10.12.2008, d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'100'000.– pour la réfection et la trans-

formation du pavillon du parc de Mon-Repos à l'avenue Béthusy 16, le centre de vie enfantine (CVE) de la Cité gèrera une nouvelle unité d'accueil pour écoliers de 24 places (préavis N° 2008/35 du 10.9.2008).

Deux autres préavis, rédigés en 2008, seront examinés par le CC en 2009 :

- Préavis N° 2008/21 du 23.4.2008 « École et Centre de vie enfantine de la Bourdonnette, Demande d'un crédit complémentaire ». La demande de crédit complémentaire s'élève à Fr. 820'000.– et est liée au préavis N° 2005/12, « École et Centre de vie enfantine de la Bourdonnette – assainissement complet des bâtiments – construction d'une nouvelle salle polyvalente et d'un couvert pour l'école – augmentation de la capacité d'accueil du CVE – création d'un nouvel APEMS », adopté par le CC le 17.5.2005.
- Préavis N° 2008/48 du 29.10.2008 « Fondation Pro Habitat Lausanne, aménagement d'un centre de vie enfantine municipal, Demande de crédit pour l'ameublement du centre de vie enfantine ».

En outre, le préavis N° 2006/65 du 8.11.2006 « Extension, transformation et rénovation du centre de vie enfantine de l'Ancien-Stand », adopté par le CC le 23.1.2007, a déployé tous ses effets en 2008 et la capacité d'accueil du CVE est passée de 88 à 114 places.

Motion

Dans sa séance du 11.11.2008, le CC a accepté la réponse de la Municipalité à la motion de Mme Florence Peiry-Klunge « Pour le subventionnement de la prise en charge familiale des jeunes enfants ».

Il a été finalement décidé de renoncer à mettre en œuvre ce subventionnement en raison du coût (2 à 9 millions par année) et de l'effet pervers du transfert des charges de l'État sur la Commune de Lausanne pour les bénéficiaires du revenu d'insertion. La Municipalité participera toutefois activement à la réflexion cantonale concernant une extension aux familles du système des prestations complémentaires.

Interpellation

Madame Andrea Eggli a déposé une interpellation au CC le 26.8.2008 intitulée « Bébés ? Oui ! Mais qui va les garder pendant que nous travaillons ? (encore et encore) ».

En date du 20.1.2009, le CC a pris acte de la réponse de la Municipalité aux 16 questions de l'interpellatrice par le développement de quatre chapitres : bilan du préavis N° 2003/23 adopté par le CC le 25.11.2003 (création de 591 places supplémentaires de 2003 à 2006) - Bureau d'information aux parents (BIP) – Avenir de l'accueil de jour préscolaire – Réponses spécifiques à 4 questions.

STATISTIQUES

Un tableau de bord statistique important pour le Service de la petite enfance est le rapport entre :

- le nombre de places offertes dans les institutions et donc financées par des ressources et
- le nombre de contrats vendus en équivalent places offertes.

En 2008, ce ratio est de 88.53%, en augmentation de 4.06% par rapport à 2007. (Pour l'exercice 2009, l'exigence inscrite dans la Charte fondamentale est de 90%.)

Catégorie A - Centres de vie infantine municipaux

Mandat	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	84.48	85.51	98.50
CVE Bellevaux	89.27	90.01	89.00
CVE Bergières	82.95	83.41	116.00
CVE Bourdonnette	79.57	80.69	80.00
CVE Cité	86.46	87.05	68.00
CVE Grangette	75.61	76.03	106.00
CVE Jardins de Prélaz	90.78	92.29	68.00
CVE Montelly	80.02	80.41	135.00
CVE Valency	85.03	85.62	82.00
Moyenne totale	83.80	84.56	

Catégorie B - Garderies et centres de vie infantine de quartier privés conventionnés

Mandat	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	90.82	91.86	68.00
APEF Madeleine	87.45	88.25	25.00
Centre de la Petite Enfance	94.35	94.66	127.00
Chenille	91.27	91.49	86.00
Clos-de-Bulle	89.05	89.66	61.00
Collonges	91.75	92.67	44.00
Gardoche	87.14	87.47	44.00
Grattapaille	90.39	91.30	59.00
Les Koalas	72.91	74.69	22.00
Malley-Prairie	90.32	90.71	86.00
Ronde	104.34	104.07	22.00
Servan	90.15	90.57	92.40
Tournesols	78.45	79.78	34.00
Zig Zag Zoug	92.96	93.39	68.00
Moyenne totale	89.38	90.04	

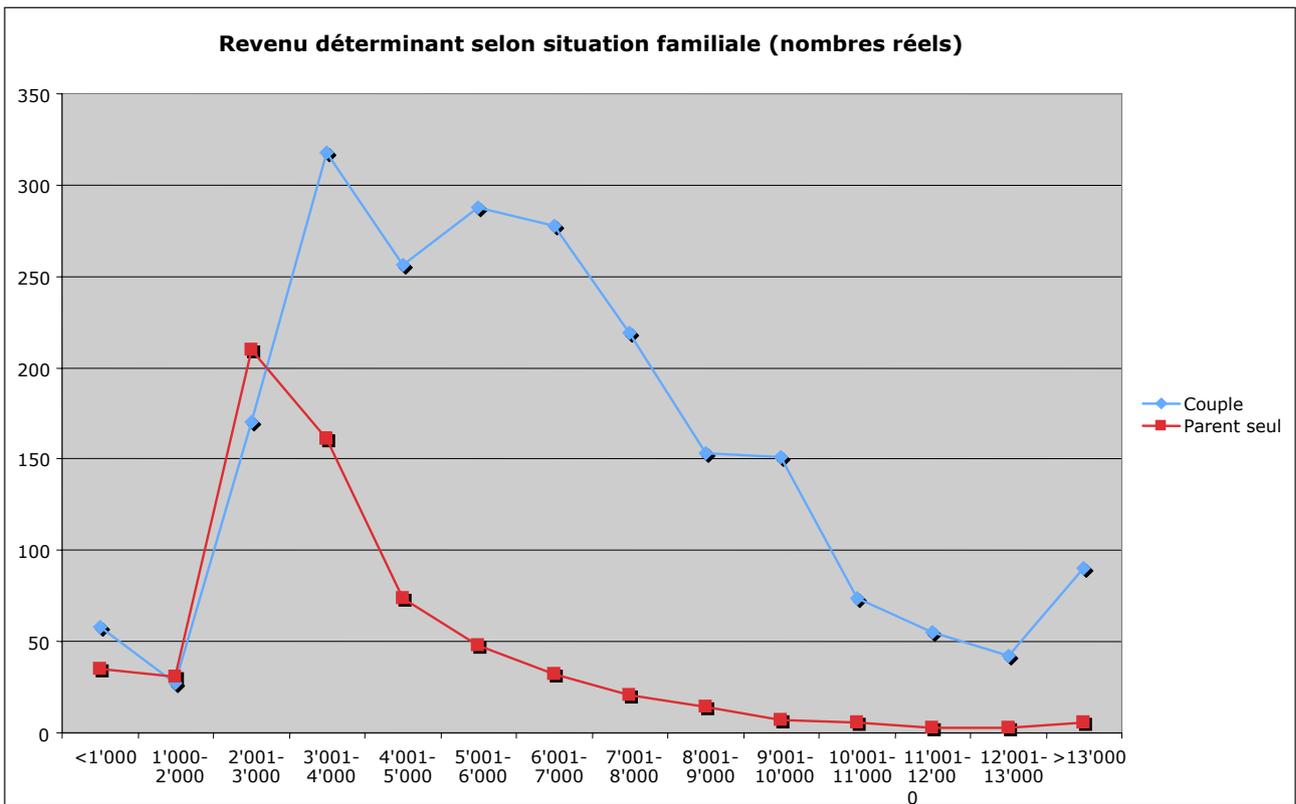
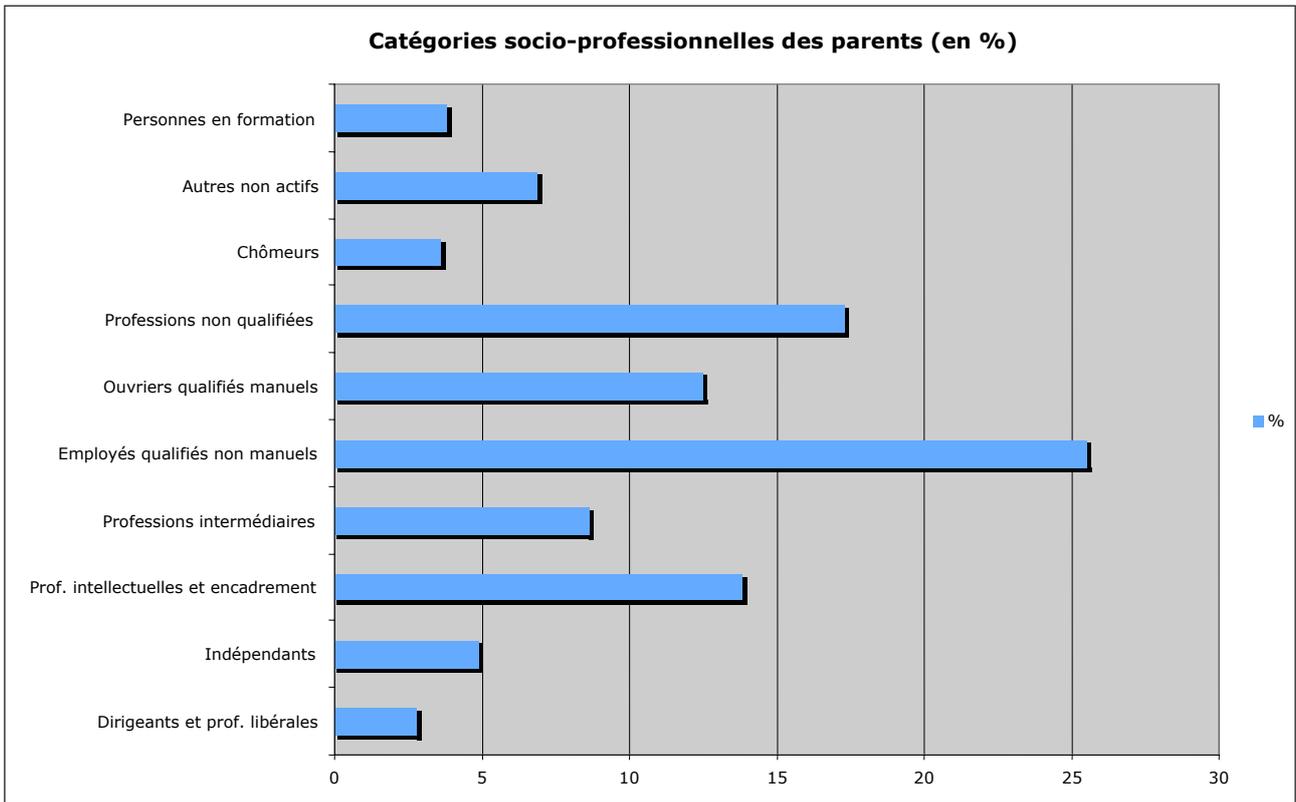
Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat avec l'État privées conventionnées

Mandat	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
Pouponnière Abri	88.63	89.07	178.20
Pouponnière Chailly	89.01	89.65	115.70
Pouponnière Marronniers	85.73	86.61	29
Moyenne totale	87.79	88.44	

Catégorie D - Garderies en partenariat privées conventionnées

Mandat	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyennes des places offertes
AGELA	102.04	102.18	61.00
Mandarine	105.80	106.63	22.00
Minibulles	102.67	102.63	13.00
Tivoli	56.47	57.55	44.00
Moyenne totale	91.75	92.25	

Les institutions créées en cours d'année n'ont pas été prises en compte (Carambole, Polychinelle et Espace Enfance Vinet).



BÂTIMENTS

Sont répertoriés ci-dessous les travaux effectués par le Service du logement et des gérances pendant l'année 2008.

CVE de l'Ancien-Stand

- Remplacement du moteur de la machine à laver professionnelle
- Pose d'un système de filtration de l'eau de la cuisine
- Remplacement de l'adoucisseur d'eau
- Remplacement des filtres de la ventilation de la cuisine
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel
- Pose d'une nouvelle ligne d'alimentation de 25 ampères pour les appareils de la cuisine
- Divers travaux de remise en état de la menuiserie et des sanitaires
- Remplacement de diverses prises et interrupteurs

CVE de Bellevaux

- Pose de l'éclairage extérieur au Pavillon et pose de détecteurs de présence pour l'éclairage de la garderie
- Création d'une porte balcon en façade pignon et d'un balcon à la nursery nord
- Remplacement des disjoncteurs et relais du tableau électrique du chauffage à distance
- Remplacement du revêtement bitumineux de l'accès au Pavillon
- Remplacement de stores dans les classes enfantines et pose d'un nouveau store à la cuisine
- Fourniture d'une armoire de réfrigération et d'une armoire de congélation
- Remplacement de l'éclairage du rez inférieur
- Remise en état de diverses prises et interrupteurs dans la garderie
- Divers travaux de remise en état de la menuiserie et des sanitaires

CVE des Bergières

- Pose de 3 portes sur des cloisons mobiles
- Remplacement de 4 stores à lamelles
- Remplacement du condensateur du séchoir professionnel
- Remise en état de la robinetterie de la cuisine
- Remplacement du système d'extinction automatique de la cuisine
- Remplacement de la batterie de l'entrée d'eau et des vannes de distribution
- Remplacement du système de l'arrosage automatique
- Remplacement des extincteurs
- Remplacement des luminaires du vestiaire du rez inférieur
- Diverses remises en état (menuiserie, sanitaire, électricité)

CPE de Boissonnet

- Remplacement du réfrigérant de la chambre froide
- Pose d'un film protecteur sur les vitrages de la cuisine
- Remplacement de 3 réservoirs de chasse et de la robinetterie des sanitaires
- Remise en état des lave-vaisselle
- Remplacement des thermostats du chauffage

- Pose d'un store toile
- Pose des distributeurs de savons et serviettes
- Remplacement des mesureurs de débit et des collecteurs du chauffage
- Remplacement de 2 séchoirs professionnels
- Divers travaux de remise en état de la serrurerie et de la menuiserie

CVE de la Bourdonnette

- Rafrâichissement de la peinture des menuiseries extérieures et des façades du jardin japonais
- Traitement des bétons de la façade ouest
- Remplacement d'une coupole
- Remplacement de la conduite du chauffage de la cuisine
- Diverses réparations électriques et sanitaires

CVE de la Chenille

- Remplacement du revêtement de sol du réfectoire
- Rafrâichissement des peintures du réfectoire
- Remplacement des extincteurs
- Remplacement de la fenêtre de la cuisine
- Remise en état de l'éclairage de secours
- Diverses remises en état de la maçonnerie et des sanitaires

CVE de la Grangette

- Remise en état de l'armoire de congélation
- Remise en état de la machine à laver professionnelle
- Aménagement des bacs à fleurs de la terrasse

CVE de Montelly

- Remplacement de 2 lave-linge semi-pro
- Remise en état des portes intérieures
- Remplacement du système d'adoucissement de l'eau
- Remise en état du système de fermeture des coupoles
- Remplacement du moteur de la ventilation
- Remplacement du compresseur du congélateur
- Remplacement du carrelage de la salle du lave-vaisselle
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel
- Remplacement des automates de la régulation du chauffage
- Divers travaux de remise en état de la menuiserie et des sanitaires

CVE de Valency

- Remise en état du four Steamer
- Remplacement de la conduite de l'arrosage
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel
- Remplacement du moteur des stores de la nursery
- Remplacement des stores de la terrasse du 1^{er} étage
- Divers travaux de remise en état de la menuiserie et des sanitaires

La Mezzanine

- Rafrâichissement des peintures de la cage d'escaliers et du couloir du 1^{er} étage
- Aménagement d'un éclairage pour le chemin d'accès côté passerelle
- Remplacement du lave-vaisselle professionnel

Vallée de la jeunesse

- Remplacement de 2 automates de régulation du chauffage
- Divers travaux de serrurerie

Les Jardins de Prélaz

- Pose de parasols
- Divers travaux de menuiserie

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

MISSION

Le Service de la jeunesse et des loisirs a pour mission la mise en oeuvre de la politique de l'enfance et de la jeunesse voulue par les autorités lausannoises. Il gère des institutions municipales et agit en partenariat avec de nombreuses associations privées subventionnées afin de garantir des prestations sociales de qualité au profit des enfants et des familles lausannoises. Il lui incombe également d'étudier et de promouvoir des réponses nouvelles à des besoins en évolution. Il est aussi en charge des relations avec plusieurs institutions subventionnées dont la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise.

PERSONNEL

Personnel fixe

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration, délégations enfance et jeunesse	21	15.30000	22	15.80000
Secteur APEMS	138	70.10109	142	72.76358
Centre adolescents de Valmont (CPA)	23	19.05000	24	19.35000
Secteur Vacances	30	24.65000	31	25.15000
Total	212	129.10109	219	133.06358

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 15
Nombre d'embauches : 30

Répartition hommes/femmes

Le SJL compte parmi ses collaborateurs 58 hommes (27%) et 161 femmes (73%).

Fonctions encadrantes

Dans les fonctions encadrantes pour l'ensemble du service, la répartition hommes/femmes se fait comme suit :

- Secteur APEMS : 84% de femmes, 16% d'hommes
- Centres de vacances : 100% d'hommes
- CPA de Valmont : 66% d'hommes, 33% de femmes
- Secteur administratif : 66% de femmes, 33% d'hommes

Politique de formation du personnel

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration, délégations enfance et jeunesse	2	2
Secteur APEMS	4	1
Secteur Vacances	0	1
Total	6	4

En outre, durant l'année 2008, le SJL a soutenu la formation de 16 apprenti-e-s pour l'obtention d'un CFC ASE en voie adulte.

Le SJL est particulièrement attentif à offrir les meilleures conditions possibles pour ses apprenti-e-s et étudiant-e-s en emploi. Pour ce faire, il compte 14 formateur-trice-s en entreprise (FEE), 2 expert-e-s, 3 commissaires et 4 praticien-ne-s-formateur-trice-s.

Formation continue et formation en emploi

En 2008, 57 personnes ont suivi des cours de formation continue. 15 se sont engagées dans une formation en emploi comme suit : 2 praticiens formateurs, 7 éducateur-trice-s EESP, 5 post-grade, Bachelor sciences de l'éducation, MAS-HES SO, gestion d'équipe, 1 direction d'institution.

Stagiaires

Le SJL a accueilli 12 stagiaires, leur permettant ainsi de faire connaissance avec le monde du travail, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou dans celui de l'administration.

Personnel auxiliaire

En 2008, le SJL a fait appel à quelque 400 personnes engagées avec un statut d'auxiliaire, dans les secteurs suivants :

Secteur Vacances : 42%

Ce sont principalement des moniteur-trice-s dans les centres aérés ou dans les camps à la montagne qui sont engagés avec le statut d'auxiliaire. La durée de ces engagements est de quelques semaines par année, essentiellement durant les périodes de vacances scolaires. Les moniteur-trice-s auxiliaires secondent les éducateurs dans les activités d'animation et d'encadrement des enfants en vacances. Ils bénéficient de quelques jours de formation leur permettant d'accomplir leur mission avec une connaissance succincte dans le domaine de l'animation pour enfants.

Secteur APEMS : 43%

Les personnes engagées avec un statut d'auxiliaire occupent principalement la fonction de moniteur-trice, voire d'aide de maison. Elles sont appelées en renfort dans les APEMS pour des remplacements de collaborateur-trice-s en congé maladie, accident ou maternité. En outre, le SJL procède à l'engagement de collaborateur-trice-s avec un statut d'auxiliaire lorsqu'il est nécessaire d'adapter le taux d'encadrement des enfants afin de répondre aux normes définies par la LAJE ; en effet, en fonction des variations,

à la hausse ou à la baisse, du nombre d'enfants accueillis durant l'année scolaire, le SJL doit procéder à l'adaptation de l'équipe encadrante. À relever qu'il n'y a pas de liste d'attente en APEMS et qu'il est ainsi répondu à l'ensemble des besoins des familles lausannoises en matière d'accueil parascolaire des 6-11 ans durant les semaines d'école.

CPA de Valmont: 5%

Principalement des veilleur-euse-s de nuit. Mais cette année, le CPA a également organisé le remplacement d'un collaborateur accidenté, de même que deux congés maternité.

Secteur administratif et travailleurs sociaux hors murs (TSHM): 10%

La plus grande part d'auxiliariat a été attribuée à un mandat ponctuel, assuré par un détenteur d'un master en mathématiques, qui s'est concentré sur une étude prospective jusqu'en 2012 des besoins en capacité d'accueil auxquels devraient répondre les APEMS, par quartiers lausannois. Il a aussi conçu une base de données qui permet d'anticiper les besoins en ressources humaines et en locaux. Ce mandat a été réalisé sur une période d'environ 6 mois à 50%.

Les moniteurs qui ont assisté les TSHM dans leurs activités, notamment dans les salles de gym, apparaissent également dans la masse d'auxiliariat dévolu au secteur administratif.

Emplois temporaires subventionnés

Une personne a pu bénéficier de cette mesure au sein du SJL, dans le domaine de l'administration.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 1^{er} avril, Mme Estelle Papaux a succédé à Mme Brigitte Guidollet à la tête du service. La prise de fonction et une vacance d'un mois ont décalé un certain nombre de projets.

2008 coïncide avec la continuation de la mise en œuvre d'une politique de la jeunesse et de l'enfance intégrée favorisant et encourageant le droit à la parole, la participation et l'intégration des jeunes et des enfants dans la ville. Ainsi, le lancement des Conseils d'Enfants dans les quartiers lausannois pour les 7-12 ans fait écho au projet d'un Conseil des jeunes dès 13 ans qui verra le jour sous condition d'adoption par le Conseil communal en 2009.

Une politique de l'enfance et de la jeunesse impose aussi le développement de collaborations plus fortes avec les institutions lausannoises agissant dans les mêmes champs. Ainsi, à travers les exemples donnés par les secteurs ci-dessous, la politique de l'enfance et de la jeunesse se pense avec les partenaires.

MAISONS DE QUARTIER

Concept

Le préavis N° 2007/22 « Vivre ensemble – Politique des quartiers et de proximité – Conclusions de l'Agenda 21 » a été amendé par la commission chargée de l'examiner,

puis adopté par le Conseil communal avec ces modifications en date du 26 février 2008. Ainsi, la Municipalité a un délai de 18 mois pour reformuler ses intentions relatives au processus de transformation des Centres socio-culturels en Maisons de quartier après consultation des partenaires institutionnels concernés.

Maison de quartier de Chailly

La commission de construction et celle des utilisateurs de la Maison de quartier de Chailly ont œuvré tout au long de l'année pour le suivi de la construction et l'ouverture à fin octobre 2008. Si les réceptions des derniers chantiers ont connu quelques retards qui ont causé un emménagement difficile des usagers, son utilisation dès son ouverture peut être qualifiée de bonne. Les définitions du fonctionnement et de la gestion de la Maison de quartier de Chailly ont occupé une bonne partie du 2^e semestre de la commission des utilisateurs.

Maison de quartier de la Pontaise

En 2008, la commissions des utilisateurs et celle de construction, après la désignation du projet lauréat, ont déterminé l'utilisation et les besoins de la future Maison de quartier de la Pontaise. Le 1^{er} juillet, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit destiné à couvrir les frais d'étude pour la réaffectation du Temple Saint-Luc en Maison de quartier.

SECTEUR APEMS (ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE)

MISSION

Le secteur APEMS a pour mission le développement des structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), en répondant aux besoins des familles lausannoises pour un accueil de qualité et sans liste d'attente aux enfants scolarisés en CYP1 et CYP2. En 2008, 1'950 écoliers ont fréquenté les APEMS, soit 44.16% des écoliers lausannois de cette tranche d'âge.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Adaptations des structures aux besoins

Le nombre d'enfants inscrits à la rentrée scolaire 2008/2009 s'élevait à 1'950, soit 200 inscriptions de plus que l'année scolaire écoulée. Depuis deux ans, une progression des inscriptions de 11% entraîne des adaptations en terme de personnel et de locaux. Malgré la forte hausse de fréquentation, le SJL a répondu à l'ensemble des demandes selon la volonté municipale.

Globalement, la capacité d'accueil, soit le nombre de places, en comparaison de celle de l'an dernier, se présente ainsi:

Matin :	420	(+ 84)
Midi :	1'470	(+186)
Après-midi :	792	(+156)

Augmentation de la capacité d'accueil par site :

APEMS	Matin	Midi	Après-midi
Ancien-Stand			+12
Barre			+12
Boissonnet	+12	+12	+12
Bourdonnette			-12
Chailly	+12	+36	+12
Coteau-Fleuri		+12	+12
Centre pluriculturel d'Ouchy	+12	+12	
Entre-Bois			+12
Jardins de Prélaz	+12		
Montoie	-12	+12	+12
Montriond			+24
Pierrefleur	+24	+36	+24
Pontaise			+12
Prélaz			+12
Sallaz	+12	+6	
Vanil		+12	
Vers-chez-les-Blanc (nouvelle structure en temps d'ouverture élargi)	+12	+48	+12

L'APEMS subventionné de Vers-chez-les-Blanc (anciennement Scoubidou) a été municipalisé dès la rentrée scolaire d'août 2008 et les prestations du matin et de l'après-midi ont été créées à cette occasion.

Structures subventionnées

Fondée le 1^{er} août 1997, l'association Midi-Stop Accueil Repas, au travers de la structure Midi-Stop, assure l'accueil parascolaire des enfants scolarisés dans les bâtiments de Bois-Gentil, Blécherette, City-Blécherette. Plusieurs facteurs ont décidé les membres de l'association à requérir la municipalisation de la structure : la fluctuation continue du nombre d'enfants inscrits, la disparition du bénévolat, l'introduction de la LAJE impliquant une gestion et des procédures administratives plus contraignantes.

L'APEMS de Bois-Gentil rejoindra les structures municipales dès le 1^{er} janvier 2009.

Informatisation des APEMS

L'informatisation des APEMS, désormais achevée, facilite les liens et une communication plus efficiente entre l'administration du secteur APEMS et les lieux d'accueil.

Les 10 ans des APEMS

Pour célébrer les 10 ans des APEMS, le Service de la jeunesse et des loisirs a organisé une manifestation le 26 novembre à la salle des fêtes du Casino de Montbenon. Célébré avec les enfants dans le cadre d'une « boum » organisée l'après-midi (300 enfants), cet anniversaire s'est poursuivi dans la soirée avec un loto ouvert au public, et particulièrement aux familles impliquées par l'accueil parascolaire (250 personnes). Tous les lots étaient constitués de produits des différents services de la Ville ou offerts par des fournisseurs.

Politique de formation

Le personnel des APEMS bénéficie d'une politique active du service favorisant l'accès à une formation de base. Ainsi, depuis la création de la nouvelle formation CFC

d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) en 2007, les employés-e-s des APEMS, sans qualification reconnue dans le domaine de l'enfance, voient leurs perspectives d'amélioration de compétences s'accroître.

En 2008, le secteur APEMS trouve parmi son personnel encadrant :

- 15 moniteur-trice-s en formation CFC ASE dont 6 ont démarré cet automne ;
- 4 éducateur-trice-s en formation en cours d'emploi ES-HES.

Relevons ici que la 1^{re} volée exploratoire (2005/2008) des CFC ASE en voie duale a terminé cet été : parmi elle, quatre membres du personnel des APEMS ont été certifiés.

Les APEMS sont aussi très actifs dans le domaine des stages. Ainsi, en 2008 :

- 4 jeunes personnes ont accompli des stages préalables (de 5 et 10 jours) ;
- 3 ont effectué, en collaboration avec Intégration Pour Tous, des stages dits d'insertion (de 22 et 55 jours) dans le domaine des aides de maison ;
- 1 élève de 3^e année IPGL, niveau ES, a suivi son stage de 6 mois.

Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

L'ordonnance de la nouvelle loi comporte des exigences supplémentaires en matière de locaux (2m²/enfant, nombre de WC, équipement ECA). Un délai de 5 ans pour la mise en conformité des locaux a été accordé au SJL afin que ces travaux puissent être prévus, notamment dans le cadre du plan des investissements.

Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

En 2008, la signature d'une Charte fondamentale et la construction d'un réseau d'accueil de jour nommé RéseauL, auquel participent les APEMS, renforcent la collaboration entre institutions lausannoises pour l'accueil des enfants âgés de trois mois à douze ans.

Membre de ce réseau, les APEMS peuvent prétendre à deux types de subventionnement :

- subventionnement ordinaire : la FAJE accorde une aide financière calculée en fonction de la masse salariale (16% en 2008) du personnel éducatif des structures d'accueil collectif membres du réseau ;
- subventionnement au titre d'aide au démarrage : accordé en raison de l'augmentation de l'offre des structures de Vanil et de Chailly.

OFAS - subventions d'aide au démarrage

En 2008, l'OFAS a octroyé une aide financière sur trois ans pour les APEMS de Vanil et de Chailly (augmentation de la capacité d'accueil). En outre, la structure des Jardins de Prélaz a reçu pour la dernière année sa part de subvention.

Parallèlement, une demande d'aide au démarrage a été déposée pour l'ouverture de l'APEMS de Vers-chez-les-Blanc.

SECTEUR VACANCES

MISSION

Organisation, mise en œuvre et développement des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires. Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées des APEMS et du secteur vacances des solutions d'accueil pour 52 semaines, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Coordination de l'offre d'accueil 7-15 ans vacances au niveau lausannois

La nouvelle cheffe de service a initié, à son arrivée en avril, un projet sur lequel le groupe coordination vacances, réunissant le SJL, la FASL et le CVAJ, travaille depuis.

Le plan de projet prévoit :

- une offre d'accueil globale, adéquate et différenciée en réponse aux besoins des enfants et des familles ;
- la facilitation/simplification d'accès aux activités pour toutes les familles ;
- l'harmonisation des tarifs, des informations, des conditions de formation et de travail du personnel d'encadrement ;
- l'anticipation de l'évolution de la demande.

Sa mise en œuvre progressive débutera avec la présentation de l'offre vacances été-automne 2009, sous la forme d'un portail Internet ainsi qu'un imprimé distribué par l'école à chaque élève.

Centres aérés urbains (CAU)

Rappelons qu'il s'agit d'une formule d'accueil de proximité introduite en 2005. Facile d'accès et mobile, chaque centre aéré urbain accueille douze enfants de 8h00 à 18h00 à l'APEMS du quartier, en privilégiant les activités de plein air, de découverte et les excursions.

En 2008, leur capacité d'accueil a été augmentée de 50%, passant de 144 à 216 places.

Les sites de Coteau-Fleuri et Montriond s'ajoutent à ceux de Malley et des Jardins de Prélaz. En 2009, il est prévu d'ouvrir deux nouveaux CAU à Bellevaux et Chailly.

Plébiscitée par les familles, cette prestation poursuit son développement sur des périodes et dans des lieux où les centres d'animation socioculturelle de la FASL n'offrent pas de prestation équivalente.

Centre aéré de l'Arzillier

Ouvert six semaines en été dans les locaux des classes vertes à Épalinges.

Une baisse de fréquentation de 15.2% a été constatée en lien avec le développement des CAU et des activités des centres de la FASL.

Le personnel auxiliaire d'encadrement a été réduit en fonction de l'effectif des 274 enfants inscrits.

En 2009, le m2 devant faciliter l'accès des enfants à l'Arzillier, on peut s'attendre à une hausse de fréquentation du centre aéré.

En collaboration avec Solidarité-Handicap, l'Arzillier accueille également des enfants handicapés.

Centres à la montagne

Les trois maisons de la Ville ont accueilli 3'767 enfants lausannois ainsi répartis :

- 72% en camps scolaires, soit 14'353 journées/enfants ;
- 24% en camps de vacances, soit 5'719 journées/enfants ;
- 3% en camps de musique (orchestre des collèges et gymnases lausannois, de l'école sociale de musique et banda des écoles), soit 419 journées/enfants.

L'organisation de séminaires et la mise à disposition des locaux à des groupements lausannois occupent le 1% restant.

Objectifs des camps scolaires :

- contribuer à une bonne structuration du groupe classe par des activités collectives permettant aux élèves et enseignants de mieux se connaître ;
- sensibiliser les élèves à un environnement social, culturel, géographique et naturel différent, au moyen d'expérimentations pratiques, en lien ou non avec le programme scolaire.

Objectifs des camps de vacances :

- offrir un cadre de ressourcement et de détente à l'enfant en vacances ;
- contribuer à son développement et à son épanouissement par des activités variées de plein air, de découverte, de sport et d'expression.

Pour ces deux types d'accueil, les équipes d'animation présentent un cadre et des règles de vie en collectivité basés sur le respect de soi et des autres.

La Barboleusaz à Gryon

Depuis l'entrée en fonction du nouveau directeur en janvier 2007, l'intérêt pour les camps à la Barboleusaz auprès des enseignants et des familles n'a cessé de s'accroître. Tous les camps scolaires et de vacances sont complets. Les enseignants sont nombreux à apprécier la formule proposée à la Barboleusaz : l'enseignant établit son propre projet de camp, l'animateur vient en soutien et conseil pour les activités et les actes de la vie quotidienne du groupe.

Autres éléments marquants :

- inauguration du totem par le directeur de la DEJE et rencontre avec les autorités gryonnoises le 20 août ;
- engagement d'une apprentie assistante socio-éducative ;
- engagement d'un nouveau cuisinier suite à la démission du titulaire au 31 octobre ;
- entrée en formation MAS HES DSIS (direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires) du directeur de la Barboleusaz.

Les Chevalleyres à Blonay

Plus proche de Lausanne, les Chevalleyres sont particulièrement appréciés des plus jeunes enfants en vacances (6-8 ans) ainsi que des classes primaires durant les camps scolaires.

La large fourchette d'âge proposée pour les camps de vacances permet l'accueil de fratries, réduisant ainsi les problèmes de garde pour les parents qui travaillent.

Malgré un environnement s'urbanisant peu à peu, les Chevalleyres disposent de bonnes possibilités d'activités que les enfants ne peuvent pratiquer en ville (ski de piste et de fond, excursions, raquettes à neige, par exemple). Les sports et jeux d'équipe, le tir à l'arc et autres activités créatrices complètent l'offre de loisirs.

Autres éléments marquants :

- absence de six mois du directeur pour cause de maladie, qui a pu reprendre ses fonctions à 100% depuis le 1^{er} septembre. Son remplacement a été assuré à l'interne par les animateurs (direction pédagogique) et l'assistante de direction (intendance et administration), avec l'appui de l'adjoint au secteur vacances ;
- ouverture d'un nouveau camp de vacances du 20 au 24 décembre au bénéfice des familles dont les parents ont une activité professionnelle intense à cette période.

Le Planemard à Château-d'Oex

La richesse de l'environnement local a favorisé le développement de camps à thème : avec des chiens de traîneaux, camps de théâtre et camps montagne avec initiation à l'escalade. Ces séjours de vacances s'adressent aussi aux 13-15 ans.

Les enfants profitent des liens entretenus par le Planemard avec la population locale pour toutes les activités de découverte. Tant pour les camps scolaires que pour les séjours de vacances, l'équipe du Planemard propose également des activités en rapport avec l'environnement, le développement durable, les énergies renouvelables et la problématique des déchets.

Les activités sportives et de jeux collectifs ont également une place importante.

Autres éléments marquants :

- camp d'été à l'alpage avec la reconstruction d'un mur en pierre sèche dans le cadre d'un projet du Parc Naturel Régional Gruyère - Pays-d'Enhaut et de Pro-Natura ;
- Radiobox avec Radiobus : création d'un podcast en collaboration avec la HEP ;
- création d'une scène musicale permanente.

Passeport vacances

Le collaborateur auxiliaire, chargé de la coordination et l'organisation des activités offertes par les 47 communes, ayant donné sa démission, une nouvelle personne a été désignée à ce poste et aura également pour mission d'actualiser l'offre et d'améliorer l'information aux familles dès 2009.

2008 a vu la création d'un module Internet facilitant les recherches d'activités par les jeunes et l'inscription aux places disponibles. Une édition spéciale du passeport vacances 2009 est prévue par le comité de l'Association en faveur du Passeport Vacances de la Région Lausannoise (APVRL) à l'occasion de son 30^e anniversaire. Il s'agit de

profiter de ce jubilé pour améliorer les conditions d'accès aux activités (informations, transports, durée des activités, annonce en cas d'annulation).

Les activités ont été choisies en fonction de critères qualitatifs (enfant acteur et non consommateur, activités de loisirs favorisant le développement de l'enfant, découverte de métiers, de savoir-faire, de technique d'expression, activités sportives et culturelles).

D'ordre général, on peut retenir des prestations de vacances 2008 :

- un équilibre de l'offre et de la demande : conformément aux objectifs fixés en 2007, toutes les demandes des familles pour des prestations de vacances ont reçu soit une réponse positive soit une proposition équivalente ;
- la pertinence de l'offre répondant à un besoin de garde de 8h00 à 18h00, en particulier pour les plus jeunes enfants de 7-9 ans ;
- l'intérêt grandissant des familles pour des formules d'accueil souples, proches de chez elles et de durée variable, à l'exemple des centres aérés urbains et de l'accueil libre des centres de la FASL ;
- une variation de fréquentation par rapport à 2007 des prestations suivantes :

• Centre aéré de l'Arzillier	-15,2%
• Camps des centres à la montagne	-1,5%
• Passeport vacances	-9,3%

Les habitudes des familles évoluent aussi dans l'organisation de leurs vacances. Le Service de la jeunesse et des loisirs développe des outils pour comprendre ces changements afin de mieux les anticiper et adapter ses prestations d'accueil.

Les compétences parentales pour aménager tout ou partie des vacances des enfants sans l'aide de la collectivité doivent être reconnues ; dans ce sens les activités de vacances de la Ville de Lausanne sont à comprendre comme un complément aux vacances organisées dans le cadre familial.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

La délégation à l'enfance a pour mission de développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques, de susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur, d'établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La 2^e édition de Pousses Urbaines « Les transports publics bougent avec les enfants »

Cet événement a donné lieu à une collaboration avec les transports lausannois (tl) et une douzaine d'APEMS. Les enfants les fréquentant ont ainsi pu s'exprimer sur les transports publics par le biais de dessins, d'anecdotes, de bricolages, de reportages. Ceux-ci ont fait l'objet d'une exposition dans un RétroBus, le samedi 30 août à la place Pépinet, puis durant les trois jours de la Fête du m2 au boulevard de Grancy. Un Midi-Forum (le 26 août

à Perrelet) réunissant parents, professionnels des tl et de l'enfance a permis d'aborder des questions telles que « Comment les transports participent à l'autonomie des enfants? » et « Les enfants sont-ils des clients particuliers? ».

Avec cette deuxième édition, la manifestation Pousses Urbaines poursuit son objectif de rendre publique l'expérience des enfants citadins.

Conseils d'Enfants

Le poste d'animatrice des Conseils d'Enfants avec contrat à durée déterminée en 2007 s'est transformé au 1^{er} janvier 2008 en contrat à durée indéterminée.

Sur la base du concept défini en 2007, un premier Conseil d'Enfants a pris forme dans le quartier de Prélaz. Les modalités et la mise en œuvre de ce conseil se sont faites en partenariat avec les acteurs du terrain, animateurs socioculturels et l'association du quartier de Prélaz principalement, mais également par la création de réseaux avec d'autres intervenants dans la prise en charge des enfants, tels que les APEMS et l'école, notamment.

Il est prévu de développer prochainement des Conseils d'Enfants dans d'autres quartiers lausannois. Pour ce faire, diverses démarches d'approche et de collaboration ont été entreprises, en particulier avec la FASL.

Les contacts avec des homologues dans différentes villes de Suisse, de manière plus soutenue à Genève et à Berne, se sont poursuivis, avec la participation à la journée annuelle des différents responsables des Parlements et Conseils d'Enfants en Suisse, dont Lausanne est le seul représentant de Suisse romande.

Démarche UNICEF « Commune amie des enfants »

La Ville de Lausanne a choisi d'adhérer à cette initiative de l'UNICEF visant à soutenir l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant au niveau communal.

Objectifs : améliorer l'environnement des enfants et offrir la possibilité aux communes suisses, dans un premier temps, de dresser un bilan. Les communes ont ensuite la possibilité de poser leur candidature pour l'obtention du label « Commune amie des enfants ». Cette distinction profite en premier lieu aux enfants et aux jeunes mais elle procure aussi à l'ensemble de la commune une qualité de vie meilleure.

La première étape consiste en un état des lieux sur la base d'un questionnaire recouvrant les domaines suivants : administration, formation, structures d'accueil extrafamiliales et parascolaires, protection de l'enfance et de la jeunesse, santé, loisirs, habitat, environnement de l'habitat et circulation routière.

Il s'est donc agi de solliciter les différents services concernés par ces questions dans l'ensemble de la Commune et de collecter et coordonner leurs réponses.

Casuel

Durant 2008, l'Association des familles du Quart Monde et le RétroBus Léman ont été soutenus par le casuel enfance.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

La délégation à la jeunesse a pour mission de développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la ville et leur participation, à établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse, à participer et appuyer les projets des 13-25 ans, à assurer la coordination du travail social de proximité (travailleurs sociaux hors murs TSHM et Permanence Jeunes Borde PJB), à gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Un montant de Fr. 29'800.- a été accordé à des projets de jeunes Lausannois parmi lesquels l'Association Ados-Job, Romradio, Areriroru, Dzid, le Festival Electrosanne, un défilé de jeunes créatrices de mode.

Casuel

Ce sont 18 prestations, soit Fr. 46'861.10, qui ont été réparties en subventions ponctuelles, en projets et événements émergents aussi divers et variés que JDS Events, le Mobile film Festival, la Galerie 1m3, festivals électroniques, hip-hop, etc.

Associations subventionnées

Métropop festival (Association building 14)

Espace Doll (ex-galerie Basta)

Galerie Circuit

Espace Kabak (Association Alkémia)

GLAJ (Groupement de liaison des activités de jeunesse)

À noter que les trois premiers cités ont été transférés au Service de la culture pour l'exercice 2009, compte tenu de la pérennité de leurs actions.

Activités spécifiques du délégué

Le projet de loi sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse (LPEJ) a occupé le groupe de travail, dont le délégué à la jeunesse, jusqu'à l'été. S'il est adopté par le Grand Conseil vaudois dans le 1^{er} semestre 2009, il va se révéler d'une importance cruciale pour la réalisation d'une politique de l'enfance et de la jeunesse des communes vaudoises.

À noter que des rencontres trimestrielles réunissent la délégation jeunesse et les Services des écoles primaires et secondaires, des parcs et promenades, des sports et du Corps de police, pour harmoniser les actions à mener. Pour sa part, le délégué rencontre cinq fois par année les délégués romands, soit quinze personnes représentant neuf villes et trois cantons.

Permanence Jeunes Borde (PJB)

La PJB partage les locaux du rez-de-chaussée de la Borde 49b avec l'Association Transborde, qui regroupe le FEEL (Forum des étrangers et étrangères de Lausanne),

Ados-Job, l'AICLA (Association du quartier de la Borde), fortune (magazine socioculturel à dimension artistique), et Romradio (Web radio). Pour leur part, les deux éducateurs de la PJB accueillent une cinquantaine d'enfants et d'ados de 6 à 17 ans et des adultes (parents). Les activités sportives et culturelles, sans oublier la cuisine, rythment le cœur de la Borde 49b. Réunir les jeunes d'un quartier à forte densité d'immigrants avec des associations aux projets bien définis traduit une réelle volonté de réussir l'apprentissage du respect entre les diverses communautés.

Travail social de proximité (TSP) et activités des quatre travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Activités sportives

L'utilisation de salles de sport comme outil de travail social pendant l'hiver dans les différents lieux de la Ville permet d'avoir un impact sur la majorité des quartiers lausannois, 88% des quartiers étant représentés.

Les proportions sont de 36% de jeunes âgés de 10 à 14 ans, de 49% pour les 15-18 ans et de 15% pour les 19-20 ans.

Cinq salles sont à disposition, huit ouvertures par semaine, 26 heures par semaine, 34 week-ends et semaines, soit 884 heures annuelles.

Activités culturelles

Teenage Clubbing

À l'initiative des Docks et grâce au soutien des TSHM, une première expérience a eu lieu le 25 octobre entre 18 et 22 heures, soirée réalisée avec, pour et par des jeunes. C'est la première d'une série de soirées (maximum 4 x an) qui seront au programme de la saison culturelle. L'objectif, à moyen et long terme, est de donner la possibilité à des jeunes (13-16 ans) de se produire sur une scène live et d'être aux commandes d'une salle de spectacle le temps d'une soirée (technique, bar, backstage).

Tektonic

Cette pratique de danse et celle du hip-hop ont permis de réunir les «tribus» respectives dans la salle de St-Roch. Les TSHM ont mis en réseau les groupes de jeunes avec différents partenaires.

Interventions dans les quartiers

Montoie / Figuiers

Problèmes rencontrés : incivilités.

Actions menées : ouverture de la salle de gym du collège des Figuiers les vendredis de 18h à 22h par les TSHM, et les dimanches de 14h à 16h par la Maison de quartier Sous-Gare.

Résultats : la salle est utilisée régulièrement par une vingtaine de jeunes. Ils l'utilisent non seulement pour faire du foot mais aussi pour se rencontrer au chaud. C'est un mélange entre activités sportives et lieu de rencontre (place de jeux couverte). Après une année de présence régulière, les TSHM sont connus et reconnus dans le rôle d'interlocuteurs privilégiés. Toutefois, les demandes plus précises peinent encore à être clairement exprimées.

Grand-Vennes

Problèmes rencontrés : incivilités, déprédations et intimidations.

Actions menées : prise de contact avec les jeunes et le réseau (centre d'animations, Service des sports, conciergerie), observation, état des lieux du quartier.

Résultats : début du processus.

Malley-Montelly

Problèmes rencontrés : déprédations et nuisances sonores dans la cour du collège de Provence, déprédations et incivilités sur et autour du terrain de jeux de la Pyramide.

Actions menées : permanence hebdomadaire autour du périmètre, contacts réguliers avec un groupe de jeunes (16-25 ans), observations hebdomadaires autour du périmètre, prises de contacts avec un groupe de jeunes (13-15 ans), rencontre avec les habitants et recueil d'informations, interventions de type médiation.

Résultats : la permanence hebdomadaire a porté ses fruits, les TSHM sont connus et reconnus en tant qu'interlocuteurs privilégiés.

Les actions préventives

Parc Bourget - fêtes de promotion

Problèmes rencontrés : consommation abusive d'alcool, actes d'incivilités, manque de gestion des déchets.

Actions menées : présence sur cinq soirées de 20h à 02h, sous forme de prévention (distribution de bouteilles d'eau, de sacs poubelles, de préservatifs, mise en place d'un lien avec le bus Pyjama).

Résultats : depuis 2007 et à la demande du Service de santé des écoles, l'équipe des TSHM a organisé des présences sur le terrain, avec l'aide de la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA) et Point Fixe. Les intervenants ont été rapidement reconnus grâce à leur présence en 2007 et à la médiatisation de l'action. Concernant la gestion des déchets, il a été constaté que les jeunes sont conscients du respect de l'environnement et qu'ils ont l'intention de laisser leur place nette après leur départ. Mais, dans la plupart des cas, ils n'ont pas de sacs poubelles et, de plus, à la nuit tombée et sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances, ils oublient leurs bonnes résolutions.

INSTITUTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

Centre communal pour adolescents de Valmont (CPA)

MISSION

Le CPA a pour mission d'accueillir, à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescents âgés de 14 à 18 ans en milieu fermé et pour de courts séjours, dans le cadre de peines et mesures de privation de liberté prises à leur encontre par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons), ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse, Office du tuteur général).

Fréquentation

La diminution pondérée des journées 2007 est de 4%.

Il s'agira, sur la base des chiffres des prochaines années, d'évaluer si cette diminution a un caractère conjoncturel ou structurel. Relativement à 2006, année de tous les records, la baisse du taux d'occupation déjà constatée en 2007 s'est confirmée (-5,3%). Concernant la répartition par sexe, il est à souligner que le nombre de journées « jeunes filles » a fortement progressé (+33%). Par contre, on observe une baisse de 12% du nombre de journées « jeunes gens » : l'un des facteurs explicatifs de ce phénomène est sans aucun doute lié à l'ouverture de la section mineurs de la prison de La Croisée à Orbe réservée aux mesures de détention avant jugement.

À relever que les journées « post-cures » (PCE) ont disparu, celles-ci n'ayant pas été contractualisées par le SPJ.

Entrées	2007	2008
Jeunes filles	104	122
Jeunes gens	361	345
Total	465	467

Journées	2007	2008
Jeunes filles	796	1'065
Jeunes gens	4'154	3'663
Journées post-cures (PCE)	47	0
Total	4'997	4'728

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le contrat de prestations avec le SPJ a été signé pour une durée de quatre ans.

Les travaux de mise en conformité des cellules demandés par l'Office fédéral de la justice (OFJ) ont été réalisés.

La nouvelle prestation proposée par le CPA au SPJ (projet de « suivi d'observation » de deux mois pour des jeunes nécessitant un accompagnement soutenu dans la concrétisation de leur projet de vie) n'a finalement pas pu être contractualisée. Des réflexions complémentaires sont en cours, tant en matière de développement de prestations éducatives que sur les enjeux architecturaux.

Après 25 ans de collaboration au CPA (dont six en qualité de directrice), Mme Marie-Françoise Leymarie a fait valoir son droit à la retraite et a quitté ses fonctions à fin octobre. M. Daniel Javet a été engagé pour la remplacer.

PERSONNEL

Démissions

L'année 2008 a connu à nouveau des mouvements de personnel conséquents, quatre éducateurs ayant démissionné.

Engagement

Un maître socioprofessionnel a été engagé à 50%.

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE (FASL)

MISSION

LA FASL a pour mission de mettre en œuvre la charte lausannoise de l'animation socioculturelle voulue par la Ville de Lausanne et qui définit la nature de l'animation socioculturelle, le rôle des centres, le rôle des animateurs. Ainsi, la Fondation encourage l'intégration sociale en veillant à ce que chacun puisse participer activement à la vie de son environnement, sans exclusion pour des raisons culturelles, financières, politiques, religieuses, d'âge, de sexe ou de handicaps. Elle s'efforce d'offrir à la population des occasions d'affirmer et de développer des capacités à vivre en société dans le respect de tous et en favorisant les échanges entre les âges et les cultures. Elle agit aussi dans le domaine de la prévention sociale, propose et soutient des occasions de développer des formes de solidarité afin d'améliorer l'environnement social et d'éviter l'exclusion.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Adoption des nouveaux statuts de la Fondation pour l'animation socioculturelle qui implique la transformation du secrétariat général en une direction.
- Participation aux commissions des utilisateurs des Maisons de quartier de Chailly et de la Pontaise.
- Supervision de plusieurs équipes d'animation, qui a mené à des modifications de composition dans les centres socioculturels des Faverges, de Bellevaux, des Bossons et de la Pontaise.
- Assemblée des comités et des équipes de la FASL en date du 5 avril, qui a dégagé certains chantiers sur la collaboration professionnels/associatifs, le rôle de l'employeur et les procédures, la mission des centres, les moyens matériels et le positionnement commun de la FASL porté par le conseil sur des objets d'importance stratégique.
- Création d'un groupe de travail qui planche sur le rapprochement des centres des Bergières, de Boisy et des Bossons.
- Adoption par le Conseil de fondation d'un descriptif de fonction de l'animateur socioculturel.
- Organisation de la manifestation « Otilia Lausanne danse » du 28 au 31 mai 2008 dans les centres socioculturels et à Montbenon.
- Suite de la révision de la convention collective de travail article par article. Les articles faisant l'objet d'un accord figurent dans des protocoles d'accord signés par les parties.
- Élaboration et signature d'une convention de collaboration avec Pro Senectute dans le cadre de « Quartier solidaire ».

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

MISSIONS

Les principales missions du Service des écoles peuvent être résumées comme suit :

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en coordination avec les directions des établissements scolaires ;
- gérer les tâches transversales relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : fichier des élèves, inscriptions, centre de ressources pour élèves allophones, coordination régionale des ressources ;
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, gestion fiduciaire et gestion informatique ;
- assurer la mise en place et prévoir l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements ;
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.) ;
- gérer les transports scolaires (abonnement de bus et Pédibus) ;
- gérer les infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations ;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, gestion du stock et livraisons du matériel.

À cet effet, le service compte une direction, qui comprend notamment la gestion des tâches administratives transversales, et trois secteurs : le secteur scolaire, le secteur parascolaire et le secteur bâtiments. Le secteur scolaire est placé sous la responsabilité directe du chef du service, l'adjoint au chef de service est responsable de la gestion financière et des RH, deux adjointes sont responsables du secteur parascolaire et un adjoint est responsable des bâtiments.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Cette année a plus particulièrement été marquée par la poursuite de la réorganisation de l'activité du dépôt de Valency qui se traduit en particulier par l'attribution au magasinier de responsabilités supplémentaires dans la gestion :

- des équipements et du matériel des conciergeries, notamment la gestion du parc de machines et des produits de nettoyage ;
- de l'ensemble des activités liées au prêt d'équipement et du personnel qui y travaille (5 personnes engagées comme auxiliaires durant la saison de ski).

Par ailleurs, à la suite de la retraite de la cuisinière, la fabrication des repas du réfectoire de la Rouvraie a été attribuée, depuis la rentrée d'août 2008, au DSR qui assure la livraison depuis la cuisine d'Entre-Bois.

L'effectif global est resté stable. Il représente 432 personnes pour 184 EPT (183 EPT en 2007). Cette augmentation est principalement due à une mutation interne pour remplacer un poste dont le titulaire est absent pour une longue durée. Cette situation sera régularisée en 2009.

Personnel fixe

	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	431	181.27839	436	183.22014

Apprentis

	1er janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Total	1		1	

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 13

Nombre d'embauches : 33

Par ailleurs, en plus des démissions, nous avons enregistré 16 départs à la retraite.

L'augmentation est due principalement à la régularisation de surveillants de devoirs, ainsi qu'à une mutation interne pour remplacer un poste dont le titulaire est absent pour une longue durée.

Le personnel est réparti de la manière suivante :

Personnel administratif

- 18 personnes travaillant à Chauderon
- 44 personnes (secrétaires et bibliothécaires) rattachées aux directions des 12 établissements scolaires

Personnel d'entretien et réfectoires

- 70 concierges et 121 nettoyeuses
- 13 cuisinières ou aides de cuisine

Devoirs surveillés et divers

- 151 surveillant-e-s de devoirs scolaires
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques
- 3 maîtres nageurs
- 8 responsables des corps de musique : Orchestre des collèves, Banda et Fifres et Tambours

Personnel auxiliaire

Le service fait chaque année très largement appel à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Pour 2008, le nombre de personnes engagées s'élève à 468, répartis de la manière suivante :

- 78 surveillants de devoirs
- 390 nettoyeuses et nettoyeurs

PRÉAVIS ET INTERPELLATIONS

La dernière phase des travaux du bâtiment scolaire de Vers-chez-les-Blanc (préavis N° 2006/9 voté en 2006), à savoir la transformation de l'ancien collège en APEMS et

en locaux de fonctionnement, s'est achevée à la rentrée 2008 et le complexe scolaire est aujourd'hui entièrement opérationnel.

Suite à l'adoption par le Conseil communal, le 20 novembre 2007, d'un crédit de fr. 38'850'000.– destiné à la réfection, à l'agrandissement et aux transformations du collège de *Villamont* (préavis N° 2007/33 du 14 juin 2007), les travaux ont débuté comme annoncé en mars 2008. Ils se déroulent selon le calendrier prévu et dureront 3 ans, avec pour objectif la mise en service des deux agrandissements à la rentrée ou à l'automne 2009, et la fin du chantier en principe pour la rentrée scolaire ou l'automne 2011.

L'année 2008 aura également été celle de la finalisation, puis de l'adoption, par la Municipalité et le Conseil communal de deux autres préavis importants :

- le crédit de Fr. 25'000'000.– sollicité par le préavis N° 2008/4 du 20 février 2008, intitulé *Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires, 4e étape et éléments de planification du parc immobilier scolaire destiné à la scolarité obligatoire*, a été adopté par le Conseil communal le 17 juin. Ce préavis doit permettre de poursuivre la vaste opération amorcée en 1992 et destinée à une « remise à flot » du parc immobilier scolaire. Ce préavis inclut également une demande de crédit pour la consolidation d'ouvrages en béton fragilisés prématurément et posant des problèmes de sécurité, un montant prévu pour des rénovations intérieures de bâtiments dont l'enveloppe a été rénovée ainsi qu'une somme destinée au renouvellement du mobilier. Les travaux se dérouleront sur quatre ans dans plus de vingt bâtiments. La fin de l'année 2008 a permis la planification générale sur quatre ans et le début de la préparation des premiers chantiers qui se dérouleront en 2009;
- le crédit de Fr. 2'120'000.– sollicité par le préavis N° 2008/11 du 14 mars 2008, destiné à financer la 3^e phase d'équipement réseau des bâtiments scolaires, a été adopté par le Conseil communal. Cet équipement s'inscrit dans le cadre d'un projet cantonal « École et informatique », destiné à connecter l'ensemble des classes pour permettre un accès à Internet de tous les élèves. Trois sites pilotes ont été définis et les travaux d'installation ainsi que les premiers essais ont démarré fin 2008. L'équipement se déroulera sur trois ans;
- l'essentiel du travail de rédaction du préavis incluant le projet de règlement relatif à la mise en place d'un Conseil pour les établissements de la scolarité obligatoire s'est déroulé en 2008. L'institution de ce Conseil, qui incombe aux communes, constitue la mise en application des nouveaux articles 65 à 67 et 99 à 101 de la loi scolaire. L'adoption du règlement de ce Conseil relève donc du Conseil communal, qui sera appelé, sans doute au printemps 2009, à se prononcer sur le préavis N° 2008/46 adopté le 22 octobre 2008 par la Municipalité.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, s'est réunie à dix-huit reprises, soit en séances plénières, soit

en séances spécifiques avec les directeurs secondaires ou avec les directeurs primaires. Elle continue à assurer la responsabilité de la coordination et de l'organisation générale des établissements lausannois. Elle permet de maintenir la fluidité de la gestion et du fonctionnement des écoles lausannoises, grâce à une coordination permanente et à un partage clarifié et convenu des responsabilités respectives du service et des établissements. Un accent tout particulier a été mis cette année sur quatre thèmes :

- la pédagogie compensatoire et la suppression progressive, dans les établissements primaires, de classes à effectif réduit au profit de mesures de maintien d'élèves en difficultés dans des classes régulières avec soutien individualisé;
- la consolidation des mesures appelées MATAS (Mesures Transitoires Alternatives à la Scolarité) destinées, sous l'égide du SPJ et de la DGEO, à la prise en charge socio-éducative d'élèves posant de graves problèmes de comportement, qui nuisent à la fois à leur propre développement et aux conditions de travail de leur classe;
- les consultations relatives à l'élaboration du préavis et du projet de règlement sur les Conseils d'établissement;
- le suivi du développement du nouvel outil de gestion informatique des établissements lausannois.

Coordination régionale des ressources (CRR)

Le « colloque des situations problématiques » (COSIP/CRR) continue à assurer son travail de coordination du suivi des élèves présentant de grosses difficultés scolaires, de comportement, souvent en lien avec une situation personnelle ou familiale déficiente ou très dégradée. Il permet notamment d'activer ou de réactiver des mesures ou des réseaux mis en défaut par la complexité ou la gravité des situations, en réunissant l'ensemble des responsables des entités ou services concernés (directeurs, responsables de la DGEO, du SESAF, du SPJ, du CROSP, du SUPEA, des institutions privées, des Services de psychologie et de santé des écoles).

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) joue toujours un rôle central, non seulement dans l'accueil des familles des élèves migrants en vue de leur mise en classe, mais aussi dans la réflexion et la mise en œuvre des structures destinées à l'apprentissage du français pour les primo-arrivants. Dans ce cadre, un projet s'organise autour d'une demande au DFJC de renforcer les cours de français au cycle initial, en raison de la forte proportion, dans certains quartiers, d'enfants nés en Suisse et ne sachant pas du tout le français au début de leur scolarité infantine.

Informatique de gestion

Le projet de nouveau système d'information pour les établissements de formation lancé par le DFJC (SIEF) est en grande difficulté. Lausanne attend ce nouvel outil de gestion depuis de longues années pour remplacer l'application communale de gestion des élèves et des classes, dont la fin de l'exploitation était planifiée pour le 31 décembre. L'annonce faite par le canton d'un nouveau

report de l'introduction de SIEF à une date indéterminée a nécessité la mise sur pied en urgence d'un nouvel outil de gestion de la scolarité obligatoire pour la région scolaire de Lausanne. Grâce à une étroite collaboration avec le SOI, il a été possible de mettre sur pied en moins d'un an une nouvelle application dont les premières fonctionnalités sont opérationnelles depuis janvier 2009, et dont la poursuite du développement et le déploiement se prolongeront jusqu'en été 2009, en vue de la préparation de la rentrée scolaire. Ce logiciel est en fait une extension, rendue possible grâce à l'évolution de FileMaker Pro, de l'outil actuel de gestion scolaire cantonal appelé LAGAPES (Logiciel d'Aide à la Gestion Administrative et Pédagogique des Établissements Scolaires). Ce nouvel outil lausannois, LAGAPERL (pour Établissements de la Région Lausanne), permet notamment de disposer d'une base de données centrale des élèves et des classes, accessible par le Web pour les directions des douze établissements, et servant de fichier de référence et d'outil pour la gestion de tâches transversales comme la préparation du plan de rentrée, ainsi que la répartition et la formation des classes.

Classes vertes

Cette structure scolaire permet la prise en charge d'élèves nécessitant un encadrement éducatif particulier et leur maintien dans l'école régulière, malgré d'importantes difficultés psychosociales ou de comportement. Depuis la rentrée scolaire 2007, la Commune a engagé des moniteurs pour assurer la surveillance durant les transports ainsi que durant le repas de midi. En effet, le statut des enseignants de ces classes, qui bénéficiaient d'un salaire complémentaire communal pour leur travail d'encadrement en dehors des heures scolaires (transports, repas de midi et devoirs surveillés), devait être aligné sur les dispositions cantonales. Le bilan de la première année de fonctionnement, réalisé en juin, a montré la nécessité de renforcer la coordination entre les moniteurs et les enseignants. L'engagement de deux moniteurs supplémentaires, portant leur nombre à six, a permis de créer un duo *enseignant/moniteur* par classe, dès la rentrée scolaire 2008. Une première évaluation de cette mesure, effectuée le 3 décembre, a relevé la plus-value apportée par la nouvelle organisation mise en place.

SECTEUR PARASCOLAIRE

DEVOIRS SURVEILLÉS

Devoirs surveillés dans les cycles primaires

Ressources humaines

Ce sont presque 200 surveillants de devoirs, si on inclut les remplaçants, qui se sont occupés de plus de 2'200 élèves dans 32 collèges primaires lausannois.

49 personnes ont bénéficié d'une formation de base dont un nouveau concept a été mis en œuvre au printemps 2008.

De plus, une session de formation continue aux responsables a été organisée avec la collaboration de la déléguée à la formation, et a été suivie par 14 personnes.

Les séances de formation de fin d'année scolaire, qui s'adressent à l'ensemble des surveillants de devoirs du

primaire, étaient consacrées à la motivation des élèves avec deux conférences et la présentation du nouveau concept de formation de base.

Fréquentation

À la fin de l'année, 2'230 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente les 49.7% des élèves du CYP. Ils étaient répartis dans 189 groupes avec une moyenne de 11.8 élèves par groupe.

Répartition selon les établissements

Établissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	453	50.2	36
Prélaz	518	51.3	44
Mon-Repos	391	42.2	31
La Sallaz	339	43.8	26
Entre-Bois	529	60.2	52
Total	2'230	49.7	189

La proportion d'élèves fréquentant les devoirs surveillés en étant inscrits en APEMS l'après-midi est en constante augmentation, passant de 40% l'année scolaire précédente à 55% cette année.

Devoirs surveillés au cycle de transition (5^e - 6^e)

Sur le modèle du primaire, l'encadrement et le suivi du personnel des devoirs surveillés secondaires ont été renforcés cette année, en particulier par la désignation de surveillants responsables de bâtiment. Une session de formation à leur intention est déjà prévue pour le printemps 2009.

De nombreux surveillants ont participé à des conférences organisées dans le cadre de la formation des surveillants du primaire sur les thèmes de la discipline, de l'autorité, de la gestion de conflits ainsi que sur les stratégies d'apprentissage. Une formation plus spécifique pour les surveillants de devoirs au CYT est planifiée pour 2009.

Fréquentation

À la fin de l'année, près de 460 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des 10 collèges secondaires dans lesquels ils sont organisés. La moyenne d'élèves par classe est de 11.7.

Répartition selon les établissements

Établissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	68	21.0	6
Bergières	42	13.3	4
Béthusy	50	16.5	5
Élysée	37	14.6	4
Villamont	74	24.6	6
C.F. Ramuz	112	44.6	8
Isabelle-de-Montolieu	75	28.8	6
Total	458	22.8	39

Études surveillées en 7^e - 9^e

L'établissement secondaire C.-F. Ramuz a mis sur pied une structure de devoirs surveillés en 7^e-9^e, appelée *L'ÉTUDE*, opérationnelle depuis janvier 2007. Le service

en assure la gestion administrative et collabore avec l'établissement à la réflexion sur les modalités de fonctionnement. Le nombre d'élèves inscrits est stable (56 de janvier à mars, 53 d'avril à juin, 53 de septembre à décembre). La fréquentation est fluctuante, en raison d'autres activités qui ont lieu dans la même tranche horaire ou par manque de motivation, notamment les adolescents inscrits d'office par leurs parents. Quatre séances de régulation ont eu lieu en février, mars, octobre et novembre. Ces séances renforcent la collaboration entre les surveillants et l'école et permettent ainsi un meilleur suivi des élèves.

RÉFECTOIRES

En raison des travaux de rénovation et transformation du collège de Villamont, le réfectoire est fermé depuis août. Les élèves qui le souhaitent peuvent venir prendre leur repas soit à Saint-Roch, soit à Béthusy.

Depuis août, suite à la retraite de la cuisinière, les repas servis au réfectoire de la Rouvraie sont fabriqués et livrés depuis le réfectoire d'Entre-Bois. Une surveillance générale est assurée par du personnel auxiliaire.

Le nombre de repas fabriqués durant l'année scolaire 2007/2008 est resté stable.

Établissement	Nb de repas servis
Arzillier	14'560
Belvédère	4'448
Béthusy	11'270
Coteau-Fleuri	1'661
Élysée	19'817
Entre-Bois	40'548
Gd-Vennes	2'563
Rouvraie	4'481
St-Roch	1'013
Signal	4'661
Villamont	2'470
Total	107'492

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Les Conseils d'établissement instaurés par la loi scolaire, qui remplacent les Commissions scolaires, sont appelés à jouer un rôle important d'information sur les écoles et à créer des liens forts entre celles-ci et l'environnement dans lequel elles s'insèrent. Le groupe de travail chargé de rédiger le règlement communal sur le Conseil d'établissements lausannois, suite à l'adoption par la Municipalité du projet de structure, s'est réuni à quatre reprises au début de l'année. Il a présenté l'aboutissement de sa réflexion au groupe de référence dont il était issu. Celui-ci a dit toute sa satisfaction quant au règlement et a souligné la qualité de la démarche participative, mise en place dès janvier 2007, pour faire avancer la réflexion. Adopté par la Municipalité le 22 octobre, le préavis a déjà fait l'objet en 2008 de deux séances de commission du Conseil communal. Une tournée de toutes les conférences des maîtres a démarré à l'automne avec le conseiller municipal et les responsables du service, pour une première information à l'ensemble du corps enseignant lausannois sur les enjeux du futur Conseil et des futures Commissions d'établissement qui verront le jour après la rentrée scolaire 2009.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Fêtes scolaires

Le Conseil communal a adopté la réponse au postulat Schaller « Pour que la Fête du Bois soit belle pour tous » le 6 mai. En réponse à ce postulat, diverses améliorations ont été apportées aux fêtes qui se sont déroulées le mardi 24 juin et le mercredi 2 juillet : augmentation des animations et des manèges forains, dans le but d'élever la capacité d'accueil de l'ensemble des attractions ; réception des enseignantes et enseignants primaires dans la ligne de celle organisée pour les enseignantes enfantines ; meilleure information aux enseignants par le biais de séances de responsables de bâtiments. Un groupe de travail réunissant des délégués des établissements primaires s'est réuni à deux reprises pour élaborer un projet d'activités spécifiquement destinées aux élèves du 4^e degré, dont une partie sera peut-être déjà réalisée en été 2009.

Autres manifestations scolaires

D'autres manifestations scolaires ont marqué l'année 2008 :

- deux soirées ont réuni, l'une, les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne et, l'autre, les enseignants retraités lausannois ;
- des concerts ont eu lieu, donnés par l'Orchestre des collèges et des gymnases lausannois, la Banda des écoles lausannoises, ainsi que le corps des Fifres et tambours des collèges de Lausanne ;
- le collège de Bellevaux (établissement primaire d'Entre-Bois) a fêté ses 75 ans par une invitation aux parents des élèves. Un public nombreux a admiré les chants des enfants et l'exposition qu'ils avaient préparée ;
- la Ville de Lausanne a accueilli, les 27 et 28 avril, près de 4'000 élèves de Suisse romande qui avaient participé à la « Bataille des livres » pendant l'année scolaire 2007/2008.

Pédibus

La nouvelle organisation des lignes de Pédibus s'est mise en place début 2008. Un parent-référent, conducteur d'une ligne, représente le bâtiment scolaire auquel il est rattaché. Ses coordonnées sont remises aux autres parents-conducteurs et aux enseignants du bâtiment. Elles sont également affichées dans le collège. Les parents des élèves savent ainsi qui est la personne de contact basée dans le quartier. La coordinatrice des Pédibus rencontre les parents-référents pour préparer les actions importantes comme la rentrée scolaire, la semaine de la mobilité, la journée « à pied à l'école », la fête de la St-Nicolas. Le nombre de lignes peut varier en cours d'année, sachant que ce sont les besoins des parents et leur disponibilité qui donnent du sens à la démarche. Le démarrage d'une nouvelle ligne est soutenu par la coordinatrice qui met à la disposition des parents son expérience et la logistique ad hoc.

Fermes pédagogiques

Les 20 ans des fermes, organisés le 8 septembre 2007, avaient montré l'intérêt et la très grande satisfaction des élèves et de leurs parents quant à cette prestation pédagogique. Afin de connaître l'opinion des enseignants, un

sondage a été adressé à chacun d'entre eux. Les résultats, traités début 2008, ont également montré un haut degré de satisfaction. Outre les objectifs de connaissance que la prestation permet de viser, le cadre de vie qu'elle offre contribue à développer des relations constructives au sein de la classe (savoir vivre ensemble).

Mise à disposition de locaux

La mise à disposition de locaux aux sociétés locales et autres associations constitue une activité importante du service. En plus des locations habituelles, l'ouverture le week-end des salles de gymnastique de Saint-Roch et des Figuiers, pour les sports libres en salle organisés par les travailleurs sociaux hors murs, rencontre un grand succès auprès des jeunes.

L'année 2008 a vu l'élaboration d'un nouveau règlement de mise à disposition des locaux, rédigé en collaboration avec le Service juridique. Ce règlement est entré en vigueur en août.

SECTEUR BÂTIMENTS

Maintenance, entretien et aménagement des bâtiments

4^e crédit-cadre d'assainissement

Le quatrième crédit-cadre portant sur un montant de Fr. 25'500'000.– a été adopté à la fin du printemps 2008. Les premiers travaux seront engagés dans l'année 2009 et concerneront prioritairement les sites suivants :

Entre-Bois : première phase de réfection des façades comprenant les vitrages stores et traitement des bétons ;
Élysée-gym : restructuration des vestiaires douches utiles aux trois salles de gymnastique avec une réfection totale de l'enveloppe (toiture et façades) ;
réfection des structures de préaux couverts : 1^{re} phase aux Bergières et à Béthusy.

Entretien courant

La situation financière est établie selon trois catégories distinctes. Pour l'année 2008, la dépense liée aux travaux courants et imprévisibles est de 37%. La deuxième enveloppe de 49% regroupe les travaux prévus.

Un troisième volet de 14% détermine le montant des contrats de maintenances annuelles des divers équipements techniques. Ce poste accuse une augmentation, due aux diverses exigences de sécurité et de régulations automatisées. Les nouvelles constructions et rénovations des sites concourent à cet accroissement.

Contrats de maintenances techniques

Les montants des factures de maintenances techniques de l'année 2008 s'élèvent à environ Fr. 377'000.–, les montants les plus importants se répartissent comme suit :

- Fr. 62'600.– concernent le traitement d'eau (piscine) et la maintenance sanitaire ;
- Fr. 59'000.– représentent la charge de maintenance des organes de ventilation ;
- Fr. 53'500.– concernent les contrôles périodiques des 21 ascenseurs et monte-personnes handicapés ;
- Fr. 39'600.– sont nécessaires pour les alarmes et horloges ;

- Fr. 35'000.– concernent la défense incendie ;
- Fr. 33'500.– concernent la régulation des chauffages ;
- Fr. 30'600.– sont consacrés à l'entretien des espaces verts dont le Service des parcs et promenades ne peut assurer la charge.

Travaux prévus

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, les travaux planifiés et engagés durant l'année 2008 ont permis notamment la rénovation et la rationalisation de surfaces existantes, soit :

- 1^{re} phase de réfection et restructuration des locaux de **Bellevaux** ;
- **Bergières** : réfection et restructuration des vestiaires et douches pour les enseignants d'éducation physique ;
- rénovation d'une partie des installations sportives extérieures du collège de **Béthusy** ;
- dernière phase de rénovation de la salle des maîtres du collège de **l'Élysée** et première partie de rénovation des linos dans les halls ;
- les 4 premières classes, sur les 20 que compte le groupe scolaire de **Chailly**, constituent le début de la campagne de rénovation intérieure des bâtiments scolaires ;
- la même démarche est engagée sur le site de la Sallaz pour finaliser la remise à jour des 12 classes principales.

Vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme. Les sites de Grand-Vennes (Fr. 69'000.–) et des Bergières (Fr. 52'500.–) concentrent 44% des charges.

Pour 2008, les frais de réparation s'élèvent à Fr. 278'000.–. À cela s'ajoutent les prestations de surveillance par une société privée (Fr. 36'400.–).

Les dégâts sur vitrages représentent 48% soit Fr. 132'600.–. Les actes incendiaires sur les jeux et conteneurs et les déprédations de clôtures, qui sont la deuxième cause de dégâts, représentent Fr. 31'400.–. On trouve en troisième lieu la dégradation des protections solaires (Fr. 28'000.–).

En collaboration avec la Direction de la sécurité publique, une enquête a été diligentée sur la question du vandalisme, afin d'exploiter les données recueillies depuis plusieurs années dans le cadre de la DEJE sur plus de 1'000 plaintes déposées à l'occasion d'actes de vandalisme. Une première partie de cette étude permet déjà de mieux cerner le profil des auteurs et les bâtiments visés. Une seconde partie apportera en 2009 les données complémentaires destinées à mettre en place des mesures de surveillance et de prévention plus efficaces.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2008

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	451	424	473	5		1'353
Prélaz	452	515	472	22		1'461
Mon-Repos	433	477	443		6	1'359
La Sallaz	372	387	386	62		1'207
Entre-Bois	460	440	399	12		1'311
Totaux	2'168	2'243	2'173	101	6	6'691

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2008

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			ER+VER	DES	ACCS	Total
			VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO				
Belvédère	156	148	48	43	70	50	48	64	47	26	69	55	33	31	888
Berrières	169	139	75	60	53	57	46	50	73	72	45	20	12	12	883
Béthusy	138	147	94	45	36	101	47	34	97	48	38	41		19	885
Élysée	136	118	51	35	35	74	37	38	53	43	18	11	23	27	699
Villamont	138	141	49	45	51	50	68	48	61	48	50	50	34	41	874
C. F. Ramuz	119	112	41	37	51	42	41	36	71	44	44	32	19	4	693
Montolieu	125	135	41	46	45	40	38	45	60	43	52	41	11		722
Tot./div.	981	940	399	311	341	414	325	315	462	324	316	250	132	134	5'644
Totaux	981	940	1'051			1'054			1'102			250	132	134	5'644

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2008

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2'169	113	19.2	14	23
CYP1	2'243	114	19.7	16	24
CYP2	2'173	109	19.9	16	25
CYT					
5 ^e	981	50	19.6	16	22
6 ^e	940	49	19.2	15	22
VSB					
7 ^e	399	17	23.5	20	26
8 ^e	414	18	23.0	17	26
9 ^e	462	20	23.1	18	27
VSG					
7 ^e	324	14	23.1	20	26
8 ^e	325	15	21.7	18	25
9 ^e	324	14	23.1	21	26
VSO					
7 ^e	341	20	17.1	15	19
8 ^e	315	19	16.6	15	19
9 ^e	316	19	16.6	14	19
RAC	280	15	18.7	19	24

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les communes de l'ancien arrondissement de Lausanne (classes de raccordement non comprises) – situation au 31.12.2008

Groupe scolaire	Épalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	0	0	0	0
Berrières	0	7	0	7
Béthusy	0	1	47	48
Élysée	1	1	0	2
Villamont	0	0	2	2
C. F. Ramuz	0	21	0	21
Montolieu	1	0	7	8
Total	2	30	56	88

Plan de rentrée 2008/2009 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1 P1	CYP1 P2	CYP1 multi	CYP2 P1	CYP2 P2	CYP2 multi	ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Etab.
100 Floréal												
101 Bourdonnette	3	1	1	1							6	
102 Cour	1			1							2	
104 Figuiers					2	3					5	
105 Floréal	3			4			4				11	
107 Malley	3	1	1	1	4	3					13	
110 Montoie	6	2	2	1	2	1					14	
111 Montriond	3	1	2	1	2	2			1		12	
112 Provence	3			2							5	
114 Tivoli	1			1							2	
	23	5	6	12	10	9	4	0	1	0	70	70
200 Prélaz												
202 Beaulieu	5	4	3		4	3					19	
203 Bergières	2										2	
204 Chablière	2										2	
206 Pierrefleur	4	2	2	2	4	4					18	
207 Pont-des-Sauges	1			1							2	
208 Prélaz	6	4	3		4	5			2		24	
210 Valency	3	1	2								6	
211 Jardins de Prélaz	2										2	
	25	11	10	3	12	12	0	0	2	0	75	75
300 Mon-Repos												
301 Chailly	5	2	3	2	3	3					18	
302 Chandieu	2										2	
303 Chissiez	1	1	1		1	1					5	
304 Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	2	2					10	
305 Devin	1			1							2	
306 Églantine	1	2	1		2	2					8	
307 Florimont	2		1								3	
308 Léman	2										2	
309 Mon-Repos	3			3	2	2				1	11	
310 Montchoisi	1	1	1	1	1	1	1				7	
312 Val d'Angrogne	1			1							2	
	22	7	8	9	11	11	1	0	0	1	70	70
400 La Sallaz												
401 Arzillier									6		6	
402 Boissonnet	5	3	4		3	4					19	
405 Coteau-Fleuri	5	2	3	3	3	3	1				20	
408 Montolieu	1										1	
409 Praz-Séchaud	2										2	
412 La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1				10	
415 VCLB-école	2			2			2				6	
	19	6	8	6	7	8	4	0	6	0	64	64
500 Entre-Bois												
501 Barre	4			4	2	1					11	
502 Bellevaux	2	1	1	1	2	2		1			10	
504 Bois-Gentil	2	1	1		2						6	
506 City-Blécherette	1			1			1				3	
507 Colline	1	1	1						1		4	
508 Entre-Bois	4	2	2		2	2					12	
511 Pontaise	3	1	1		1	1	1		1		9	
512 Rouvraie	2										2	
513 Vieux-Moulin	5	2	2			2	1				12	
	24	8	8	6	9	8	3	1	2	0	69	69
Totaux	113	37	40	36	49	48	12	1	11	1	348	348

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

DEP classes de développement

ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2008/2009 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e à 9^e VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES VER	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
	ER		ER		VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER				
011 BELVÉDÈRE					2	2	4	1	2	2	4	1	2	1	4	1	3	3	32	
011 BV - Tivoli																		0		
012 Croix-Rouges	8		8	2														18		
	8		10		2	2	5		2	2	5		2	1	5		3	3	50	
021 BERGIÈRES	8	1	8		3	3	3	1	3	2	3		3	3	3		1	1	46	
021 Bât. AB																		0		
	9		8		3	3	4		3	2	3		3	3	3		1	1	46	
031 BÉTHUSY	7	1	7	1			2	1	4	2	2	1	4	2	2			2	38	
032 Mon-Repos					4	2												6		
	8		8		4	2	3		4	2	3		4	2	2		2	44		
041 ÉLYSÉE			6		2	2	2		3	2	2	1	2	2	1		2	2	29	
042 Croix-d'Ouchy	7																	7		
	7		6		2	2	2		3	2	3		2	2	1		2	2	36	
051 VILLAMONT	2		2		2	1				2		1	2	1		1	3	4	21	
052 St-Roch	3	1	2			1	3		2	1	3	1	1	1	3			22		
055 Prélaz	2		3	1													1	7		
	8		8		2	2	3		2	3	5		3	2	4		3	5	50	
C. F. RAMUZ																				
061 Rouvraie	6	1	6	1													2		16	
062 Entre-Bois					2	2	3	1	2	2	2		3	2	3			22		
	7		7		2	2	4		2	2	2		3	2	3		2	38		
MONTOLIEU																				
071 Grand-Vennes	3		3		2	2	3		2	2	3		3	2	3	1	1		30	
073 Coteau-Fleuri	4		4																8	
077 Signal																	3		3	
	7		7		2	2	3		2	2	3		3	2	4		4	41		
Total par section	50	4	49	5	17	15	20	4	18	15	19	5	20	14	19	3	15	13	305	
Total par division	54		54		17	15	24		18	15	24		20	14	22		15	13		
Total par degré	54		54		56				57				56				15	13		305

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	cycle de transition	ER	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	VER	classes vertes
VSO	voie secondaire à options	ACCS	classes d'accueil

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les tâches du Service de santé des écoles sont définies dans le règlement d'application de la loi sur la santé publique, daté du 5 novembre 2003, pour l'activité des médecins scolaires et des infirmières scolaires. Ces missions sont :

- la promotion des activités de santé communautaire
- la promotion de la santé physique, mentale et sociale des enfants, des adolescents et des jeunes en formation
- la prévention collective et individuelle
- le conseil et expertise, dans son champ de responsabilité
- une contribution à l'intégration scolaire et professionnelle
- la mise à disposition de ressources pour la formation complémentaire conduisant aux fonctions d'infirmière et de médecin scolaires, de médiateur et d'animateur de santé
- la formation continue des professionnels actifs dans ces fonctions ainsi que la contribution à celle des enseignants ou d'autres intervenants qui sont en relation fonctionnelle avec lui
- l'encadrement et la supervision des professionnels qui lui sont rattachés
- la recherche et l'évaluation

Les assistants sociaux scolaires (appelés dans le canton « conseiller école-famille » et dépendant comme à Lausanne des communes qui les emploient) ont pour tâches, dans leur rôle général de relais et facilitateur :

- d'évaluer une situation d'élève qui leur est signalée, dans son cadre familial et environnemental
- d'établir un lien avec les familles dont la situation est problématique par rapport à l'école (cadre éducatif, absentéisme, etc.)
- de donner aux différents intervenants des conseils sur la démarche propre à conduire avec les familles un dialogue participatif
- d'accompagner au besoin ces familles sur le moyen et le long terme en cas de problématique durable
- de participer dans l'établissement aux actions de prévention et de promotion de la santé

Les physiothérapeutes, compte tenu de leur qualification de profession soignante définie par la loi sur la santé publique, sont chargés de :

- dépister les troubles de la statique vertébrale des élèves, et les référer si besoin au thérapeute
- prendre en charge en gymnastique préventive les élèves pour lesquels cette approche est suffisante
- promouvoir le développement d'une bonne statique vertébrale par des actions de santé dans les établissements scolaires

PERSONNEL

Personnel fixe

	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	38	26.99087	39	27.49087

Apprentis

	1er janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Total	1	1	1	1

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 0

Nombre d'embauches : 1

SITUATION GÉNÉRALE

L'organisation définitive de l'UDES (Unité des écoles en santé), successeur planifié de l'ODES, n'est toujours pas connue avec certitude, ni ses structures pleinement fonctionnelles.

ACTIVITÉS DU SERVICE

L'action de prévention de l'alcoolisme aigu et de ses conséquences immédiates qui s'est déroulée au parc du Bourget fin juin et début juillet, a de nouveau fait intervenir l'équipe des TSHM. Elle s'est déroulée avec le succès habituel.

FORMATION

Toutes les infirmières, les assistants sociaux et une partie des médecins scolaires lausannois ont participé à une formation de deux jours à l'UNIL sur le suicide des jeunes.

Un certain nombre de collaborateur-trice-s ont bénéficié de 149 jours de formations :

Thème	Nb de personnes
Symposium sur les soins palliatifs (CHUV)	10
« L'école face aux nouvelles formes de violences »	6
« Prévention des abus sexuels (DISNO) »	4
« L'approche compétences au service de la formation pratique (HES-SO) »	4
« Nouvelle loi sur les étrangers (CSP) »	6
« Famille à tout prix, dogme sociétal (CERFASY) »	4
« Internet et adolescents, le rôle préventif de l'équipe de santé »	2
« Implications diverses du narcissisme (SUPEA) »	1
Autres cours professionnels	21
Informatique	3

La formation donnée aux personnes extérieures au service pour les premiers secours a touché 132 nouveaux enseignants en 2008.

Une infirmière a achevé la formation en santé communautaire en cours d'année (La Source), après quatre modules de formation en cours d'emploi.

Le chef de service a travaillé comme chef de projet pour la vaccination cantonale contre le papillomavirus (HPV), qui se déroule durant l'année scolaire 2008/2009; cette

campagne touchera les 14-20 ans. La responsable de l'éducation pour la santé a élaboré, avec une collègue du canton, une brochure de 32 pages sur le HPV. Cette publication se présente sous forme d'une bande dessinée, comme matériel de discussion et d'information des élèves du secteur secondaire et leurs parents. Il y a eu quatre réunions cantonales régionales d'un jour pour informer tous les professionnels de la santé dans les écoles (infirmières et médecins scolaires), en collaboration avec le Service de santé publique et les spécialistes du CHUV, et des séances pour les parents dans chaque établissement secondaire.

Le chef de service participe aussi depuis l'automne au groupe cantonal de mise en place du programme prioritaire contre le surpoids et le manque d'exercice physique.

PRÉVENTION

Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2007/2008 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes):

Besoins fondamentaux	174
Alimentation	130
Sens	151
Sommeil et relaxation	8
Hygiène	431
Immunité, SIDA, sexualité	607
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	297
Toxicomanies	150
Autres	304
Total	2'252

PROGRAMMES DE SANTÉ

Un nouveau programme, « Pépère », a visé à intéresser l'ensemble d'un quartier fortement défavorisé au thème de la qualité des rapports interpersonnels. Ce défi a été pleinement relevé. Les élèves des classes qui ont participé ont joué avec intérêt leur rôle sur scène à partir de situations connues de la vie courante, afin d'illustrer comment dépasser les blocages, et de donner des pistes d'actions utiles. Dans la salle, les camarades des autres classes étaient captivés et réagissaient par la sympathie à chaque thème présenté. Cette forme d'implication personnelle dans la transmission du message préventif est très bénéfique pour les acteurs et les spectateurs.

Cette action visait à présenter sa responsabilité dans la violence « ordinaire », à placer des limites simples, à intégrer des moyens basiques pour désamorcer les conflits ou les résoudre, cela dans une démarche pleinement participative.

Prévention des toxicomanies

Le programme cantonal « Dépendances » a maintenant débuté à l'établissement du Belvédère, sous la conduite d'un groupe comprenant le directeur, le groupe santé de l'établissement, les intervenants de la FVA et du SUPEA, l'infirmière responsable de l'éducation à la santé et le chef

de service. Il vise dans un premier temps à la finalisation de procédures internes, avant de régler l'articulation avec des intervenants extérieurs. Il est prévu de toucher tous les établissements secondaires jusqu'à la fin de la législature.

Programme Famille Booz'yeux

Le programme « Booz'yeux » rencontre un succès croissant, avec 30 classes inscrites pour l'année 2008/2009. Le renouvellement du programme s'est poursuivi: les classes ont été groupées pour l'animation et, vu l'accueil très favorable qui leur est fait et la participation de parents de milieux ordinairement absents des animations à but didactique, les expositions pour les parents seront multipliées. L'association Action Innocence intervient désormais pour les élèves de 4^e, en complément aux animations pour les classes primaires (spectacles, activités interactives et jeux). Les enseignants ont été aussi plus intégrés avec une période de travail dans chaque classe, et le matériel renouvelé. Lors de l'exposition certains élèves volontaires ont même tenu un stand.

PROJETS DE PRÉVENTION

Le projet de prévention secondaire-tertiaire de l'obésité (ALEX) fait l'objet d'une étude en cours sur l'amélioration de la condition physique, mesurée en laboratoire d'ergonomie à l'Institut des sports de l'UNIL, comme travail de diplôme d'un futur professeur d'éducation physique. Les résultats sont encourageants et montrent que nous sommes sur le bon chemin. Le programme a commencé à C.-F. Ramuz à l'automne 2008, avec un grand intérêt des enseignants de sport à la formation dans le domaine de la nutrition.

RECHERCHE ET ÉTUDES

Deux études ont été réalisées sur l'évaluation par les élèves eux-mêmes des entretiens de classes de 5^e année par l'équipe médecin-infirmière, sur les problèmes liés à la sexualité (puberté, sexualité, maladies sexuellement transmissibles, violences sexuelles). Les résultats montrent un taux de satisfaction élevé, avec acquisition d'un grand nombre de nouvelles connaissances, ce qui valide l'intervention de cette équipe sur des sujets intimes.

La 3^e recherche a porté sur les performances scolaires des élèves qui ont passé une partie de leur scolarité dans les classes vertes ou les classes d'accueil. Ce travail a permis de montrer que le passage par ce type de structure, en particulier pour les classes vertes, permet d'atteindre des objectifs sinon hors de portée de l'élève au moment de cette orientation particulière.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé.

Vaccinations (année scolaire 2007/2008)

vaccin Infanrix	317 doses	soit diphtérie	1'217 doses
vaccin Revaxis	173 doses	tétanos	1'217 doses
vaccin Boostrix	610 doses	coqueluche	927 doses
vaccin Dintarix	117 doses	polio	490 doses
vaccin Priorix	582 doses	vaccin ROR	582 doses
vaccin GENHBvac	1'274 doses	vaccin HB	1'274 doses

Un rattrapage de la vaccination contre la rougeole a été organisé au printemps dans le but d'obtenir que les élèves aient reçu les 2 doses nécessaires pour une protection optimale, en rapport avec la menace que faisait courir l'épidémie dans le canton de Lucerne et des cas locaux. Le taux de couverture «2 doses» a ainsi progressé de 3.9%, et s'établit à environ 88.5% (moyenne nationale 78%). En outre, 111 adultes travaillant dans les établissements scolaires lausannois et n'ayant pas leur vaccination à jour ont aussi bénéficié de cette mise à niveau, voire d'une primo-vaccination.

La vaccination contre le papillomavirus s'est bien déroulée. La première dose ayant été administrée avant Noël, il est possible de calculer les taux de couverture. Rappelons que le programme s'étend de la 7e année à la fin du secondaire supérieur, écoles professionnelles comprises, mais sans les structures universitaires ou de niveau correspondant. Dans le canton, 55.2% des 22'962 jeunes filles ou femmes de 14 à 20 ans ont été ainsi vaccinées. La couverture vaccinale à Lausanne est de 72.6% (cohortes de 7e, 8e et 9e années) (69.5% dans l'ensemble du canton).

Visites médicales (année scolaire 2007/2008)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

Par le médecin scolaire	474
Par le médecin traitant	782
Refus de la visite médicale	24
Examen de vue	4'009
Examen de la vision des couleurs	1'795
Anomalie de la vision des couleurs	99
Examen de la vision stéréoscopique	624
Anomalie de la vision stéréoscopique	19
Examen de l'audition	1'461
Anomalie de l'audition	96
Examinés pour verrues	4'585
Envoyés chez le médecin pour verrues	508
Examinés pour poux	6'483
Traités pour poux	243

Sur les 1'187 nouveaux élèves de CIN, seuls 954 (80.4%) avaient fait l'examen préscolaire.

PRESTATIONS HORS PROGRAMME DE DÉPISTAGE (ANNÉE SCOLAIRE 2007/2008)

Urgences

APEMS	26	situations
Premiers secours accidents	21'347	événements

Interventions de soutien

En faveur des enseignants	389	heures
En faveur des classes	83	heures

Démarches médico-sociales

Réductions diverses	462	situations
	245	heures
En faveur des enfants	887	heures
Auprès des enseignants	1'385	heures
Dans le cadre du service	1'569	heures
Assurances sociales, SPJ, divers	631	heures
Entretiens avec les familles	1'174	heures

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ FAITE PAR LES INFIRMIÈRES (ANNÉE SCOLAIRE 2007/2008)

Préparation		830 heures
Individuelle	2'495 élèves	464 heures
En groupe	9'236 élèves	503 heures
Total	11'731 élèves	1'797 heures

PHYSIOTHÉRAPEUTES (ANNÉE 2007/2008)

Nombre d'élèves

Sexe	Examinés	Signalés pour gym préventive	Suivis pour gym préventive	Signalés au médecin
Garçons	256	61	39	2
Filles	245	50	31	1
Total	501	111	70	3

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2008)

Répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture du dossier

	Fermés en 2007	Restés ouverts	Total
Ouverts avant 2008 (y.c. réouvertures)	18	789	807
Ouverts en 2007	5	84	89

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

MISSION

Le service se compose de psychologues, psychomotricien-ne-s et logopédistes qui travaillent en milieu scolaire. Leur mission est d'offrir aux enfants et à leurs familles une aide qui peut prendre diverses formes: consultations, évaluations, propositions d'interventions, suivis. En collaboration avec nos partenaires scolaires, les spécialistes PPLS cherchent à faciliter l'évolution de chaque élève, avec pour objectif de lui permettre l'acquisition de nouvelles connaissances dans de bonnes conditions et de s'épanouir aussi bien dans le cadre scolaire que familial. Les parents peuvent consulter l'un ou l'autre des professionnels ou demander un regard croisé des trois spécialistes, ce qui facilite parfois la réflexion lorsqu'il s'agit d'analyser une situation difficile, de cerner au mieux les difficultés de leur enfant et de trouver avec l'école l'intervention qui répondra au mieux à la recherche d'une reprise évolutive.

PERSONNEL

Le nombre d'EPT est inchangé et correspond à la dotation cantonale toujours maintenue à 2,5 EPT pour 1'000 élèves.

Personnel fixe

	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	58	40.45	57	40.3

Apprentis

	1er janvier	31 décembre
	n	n
Total	1	0

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 2
Nombre d'embauches : 3

La formation de tous les collaborateurs reste une préoccupation importante et l'acquisition « en continu » de nouvelles méthodes d'interventions est une garantie supplémentaire pour une adaptation maximale aux nouveaux enjeux que se donne l'école.

Stagiaires

En 2007, le service a pris en charge deux stagiaires psychomotriciennes, une stagiaire psychologue et une stagiaire logopédiste.

SITUATION GÉNÉRALE

L'année 2008 a été marquée par la mise en oeuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT), réforme adoptée en votation populaire le 28 novembre 2004. Chaque canton assumait déjà une grande responsabilité dans le domaine de la pédagogie spécialisée, où l'implication cantonale vaudoise était déjà importante, mais l'application de la RPT dès le 1^{er} janvier 2008 est devenue opérationnelle tant aux niveaux financier, organisationnel que pédagogique.

La suppression du financement de l'Assurance Invalidité implique maintenant que chaque canton reprenne à son compte la responsabilité de la scolarisation spéciale comme des mesures individuelles spécifiques dont pourraient avoir besoin les élèves lorsqu'ils relèvent de la pédagogie spécialisée (prise en charge individuelle en logopédie, formation scolaire dans l'enseignement spécialisé, etc.). Il est prévu une période transitoire de trois ans allant jusqu'en 2011 pour la mise en place définitive de cette réforme. Les travaux cantonaux intégrant les régions en général et Lausanne en particulier ont donc été très intenses dès le début de l'année.

Dans le domaine de la logopédie, cela s'est traduit concrètement par une modification des démarches administratives que le secrétariat du Service de psychologie scolaire assumait jusqu'à fin 2007 auprès de l'Assurance Invalidité. De nouvelles procédures se sont substituées aux anciennes pour octroyer les autorisations de procéder à un bilan qui permettra d'évaluer les difficultés des élèves, que ce soit dans le domaine de l'oral ou de l'écrit, et qui aboutira à l'autorisation ou non d'un traitement ou de sa prolongation. Cette nouvelle manière de procéder est appliquée aussi bien aux logopédistes du service qu'à celles et ceux travaillant à titre indépendant, qui traitaient auparavant directement avec l'Assurance Invalidité. Pour ces logopédistes indépendants offrant des prestations aux élèves lausannois, leurs factures transitent par le secrétariat du service. Elles sont vérifiées sur la base des autorisations que nous avons délivrées, puis sont adressées au Service de l'enseignement spécialisé (SESAF)

pour règlement. En 2008, le service a accordé à des praticiens reconnus par le canton, 256 autorisations de procéder à un bilan et 234 autorisations de faire un traitement (sur la base d'un rapport écrit explicitant les difficultés et les besoins de l'enfant).

Cette nouvelle organisation pour l'octroi des prestations de logopédie et pour la gestion des factures s'est effectuée avec la mise en place d'un système informatique qui répond à la fois aux besoins cantonaux et à ceux du service. Même si le dossier papier reste d'actualité, un instrument de gestion plus pointu est maintenant disponible qui permet le suivi informatique et la consultation des prises en charge en cours ou déjà accordées. Il a pour cela été nécessaire de procéder à la saisie de plus de 8'200 noms d'élèves actuellement inscrits dans la scolarité obligatoire, bénéficiant ou ayant bénéficié d'au moins une des prestations des spécialistes du service. Certains d'entre eux ont parfois été pris en charge successivement par plusieurs collaborateurs, certains ont bénéficié de prises en charge conjointes (par exemple dans des groupes animés par une logopédiste et une psychomotricienne). Plus de 13'000 interventions impliquant plus de 90 spécialistes ont ainsi été répertoriées.

Dans le domaine de la pédagogie spécialisée, également reprise dans son intégralité par les cantons, la réflexion a été poursuivie avec les directeurs d'établissement en ce qui concerne les classes officielles de l'enseignement spécialisé (COES, anciennement classes de langage et classes d'intégration). À terme, la gestion de ces classes devrait revenir aux directions d'établissement puisqu'elles relèvent d'objectifs pédagogiques. Une collaboration étroite avec les spécialistes offrant des prestations de psychologie, de logopédie ou de psychomotricité aux enfants en manifestant le besoin reste d'actualité. Une meilleure définition des champs de compétences des uns et des autres est en projet pour 2009.

S'agissant de la pédagogie ordinaire, le principe d'une plus grande intégration scolaire d'enfants présentant des difficultés nécessite une collaboration plus intense encore entre pédagogues et spécialistes. Nous assistons, maintenant, à l'arrivée d'élèves présentant des handicaps physiques et bénéficiant d'intégration partielle. Cela nécessitera la mise en place de projets individualisés pour répondre à leurs besoins et une coordination serrée entre les représentants des institutions qui les confient à l'école ordinaire, les enseignants, les milieux spécialisés et les spécialistes. Pour le service, une évaluation de l'étayage apporté et des prestations offertes devra être faite durant l'année 2009.

ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES

Remarque générale

Durant l'année, un grand effort a été entrepris pour être plus explicites sur les compétences des spécialistes et les limites de leurs interventions : cela s'est traduit par des contacts encore plus fréquents sur le terrain de l'école ordinaire, privilégiant les discussions avec les enseignants, en amont, avant que ceux-ci ne préconisent une consultation. Les partenaires ont souvent recherché ensemble d'autres pistes d'intervention que celles des prises en charge individuelles. Ce travail doit se poursuivre si l'on veut aboutir à une véritable approche globale et intégrative des élèves en difficultés.

Nombre de dossiers traités

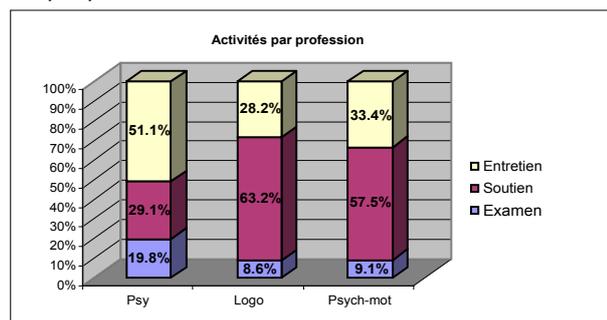
Répartition des dossiers selon le sexe

Sexe	Dossiers	%
M	1'281	62.5%
F	768	37.5%
Total	2'049	100.0%

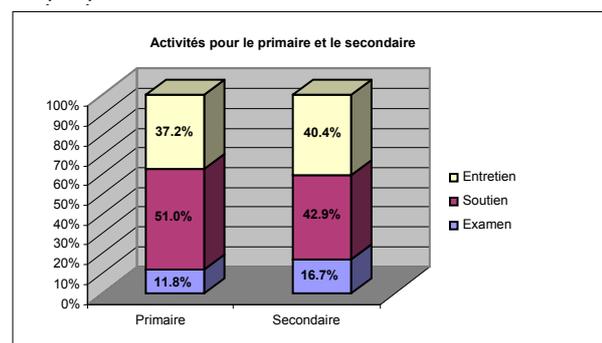
Répartition des dossiers selon la scolarité

Degré	Dossiers	%
Primaire	1'330	64.9%
Secondaire	719	35.1%
Total	2'049	100.0%

Graphique 1

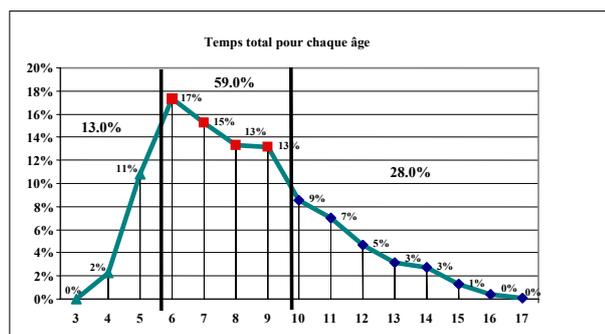


Graphique 2



Comme le montre le graphique ci-dessous, la demande de consultation est particulièrement forte durant les premières années de scolarité. La tranche des 6-9 ans occupe 59% des temps d'interventions : l'enseignement qui porte une attention particulière aux élèves jeunes pour les préparer au mieux aux classes du cycle de transition est peut-être une réponse partielle à cette observation.

Graphique 3



CONCLUSION

Le travail intense, commencé en 2007, avec en arrière fond l'application de la RPT, s'est poursuivi tout au long de l'année 2008. La mise en place concrète des nouvelles directives a permis l'informatisation des dossiers du service. Les professionnel-le-s et le personnel administratif ont fourni un effort important pour garantir les prestations offertes aux enfants, aux familles comme aux collaborateurs du terrain. De nouveaux liens ont été tissés avec les logopédistes travaillant en privé et offrant des prestations aux élèves lausannois. Le projet intégratif, qui se poursuivra aussi sur 2009, reste un défi commun à toutes les professions impliquées dans la vie scolaire.

SERVICE DENTAIRE

MISSION

La mission du Service dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, de prévenir les maladies bucco-dentaires et, s'il s'avère nécessaire, de prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

PRESTATIONS OFFERTES

- prophylaxie individuelle effectuée par deux hygiénistes au cabinet;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans trois cabinets dentaires;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, ceux d'un certain nombre d'institutions spécialisées, de quelques écoles privées ainsi que des élèves de Belmont.

PERSONNEL

Les sept cabinets conservateurs comptent neuf médecins dentistes, neuf assistantes dentaires et une hygiéniste dentaire. Le groupe orthodontique de Montbenon, trois spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Le service de prophylaxie, deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat, un chef de service et deux secrétaires. L'effectif à la fin de l'année était de 25.25 EPT.

Personnel fixe

	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Total	32	25.25	32	25.25

Apprentis

	1er janvier		31 décembre	
	n	n	n	n
Total	0	0	0	0

Mouvement du personnel

Nombre de démissions: 0

Nombre d'embauches: 0

ÉVOLUTION DU SERVICE

En 2008, le fonctionnement du logiciel de gestion des cabinets de soins conservateurs s'est avéré particulièrement efficient. Ce programme donne aux cabinets dentaires les moyens d'identifier les élèves et leurs responsables afin de pouvoir constituer des dossiers informatiques. La gestion administrative et l'échange d'informations entre les cabinets et l'administration sont facilités.

Avec les nouvelles techniques en orthodontie permettant un renforcement des méthodes existantes de travail au sein du groupe orthodontique de Montbenon, on remarque une réduction de la durée des traitements et une hausse des revenus. La nouvelle planification des travaux au sein du laboratoire continue à s'avérer efficace.

Le système de stérilisation, transformé à la fin de l'année 2005, continue à démontrer une grande efficacité. Un suivi régulier des appareils et des installations dentaires a permis au service d'éviter d'importants frais d'achats pendant l'année 2008.

DIVERS

L'année 2008 a vu une augmentation du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire. Ceci est dû à la bonne réputation que le service a su créer au fil du temps.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.08	au 31.12.07
Écoles primaires (CIN + CYP)	4'045	4'066
Écoles secondaires (CYT + 7 ^e à 9 ^e)	3'319	3'100
Apprentis, gymnasiens	972	938
Communes voisines (+ Belmont)	197	180
Institutions diverses	105	103
	8'638	8'387

Durant l'année 2008, 210 demandes de « réduction d'honoraires » ont été examinées et parmi elles, 191 ont été prises en considération (7% de moins qu'en 2007). Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à fr. 100'586. –.

VISITES DE DÉPISTAGE 2008

Les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées de début septembre à fin novembre. Cet index reste un baromètre important de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 76.5% des élèves de la première année enfantine sont inscrits au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2008

	Nb de classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	356	6'777	273	6'504	3'596	1'403	1'372	133	3'885	2'892	983
Classes secondaires	324	5'985	242	5'743	2'732	1'819	1'143	49	2'799	3'186	889
Institutions spécialisées	33	332	19	313	161	84	65	3	65	248	69
Classes privées	17	256	13	243	152	10	80	1	7	249	69
Belmont	11	222	3	219	192	9	18	0	66	156	18
Total	741	13'572	550	13'022	6'833	3'325	2'678	186	6'822	6'731	2'028

Catégorie I : Sans carie, ni obturation 52%

Catégorie II : Sans carie, avec 26%

Catégorie III : Avec caries 21%

Catégorie IV : Bouches négligées 1%

SDS : Inscrits au Service 50%

Privé : Non inscrits 50%